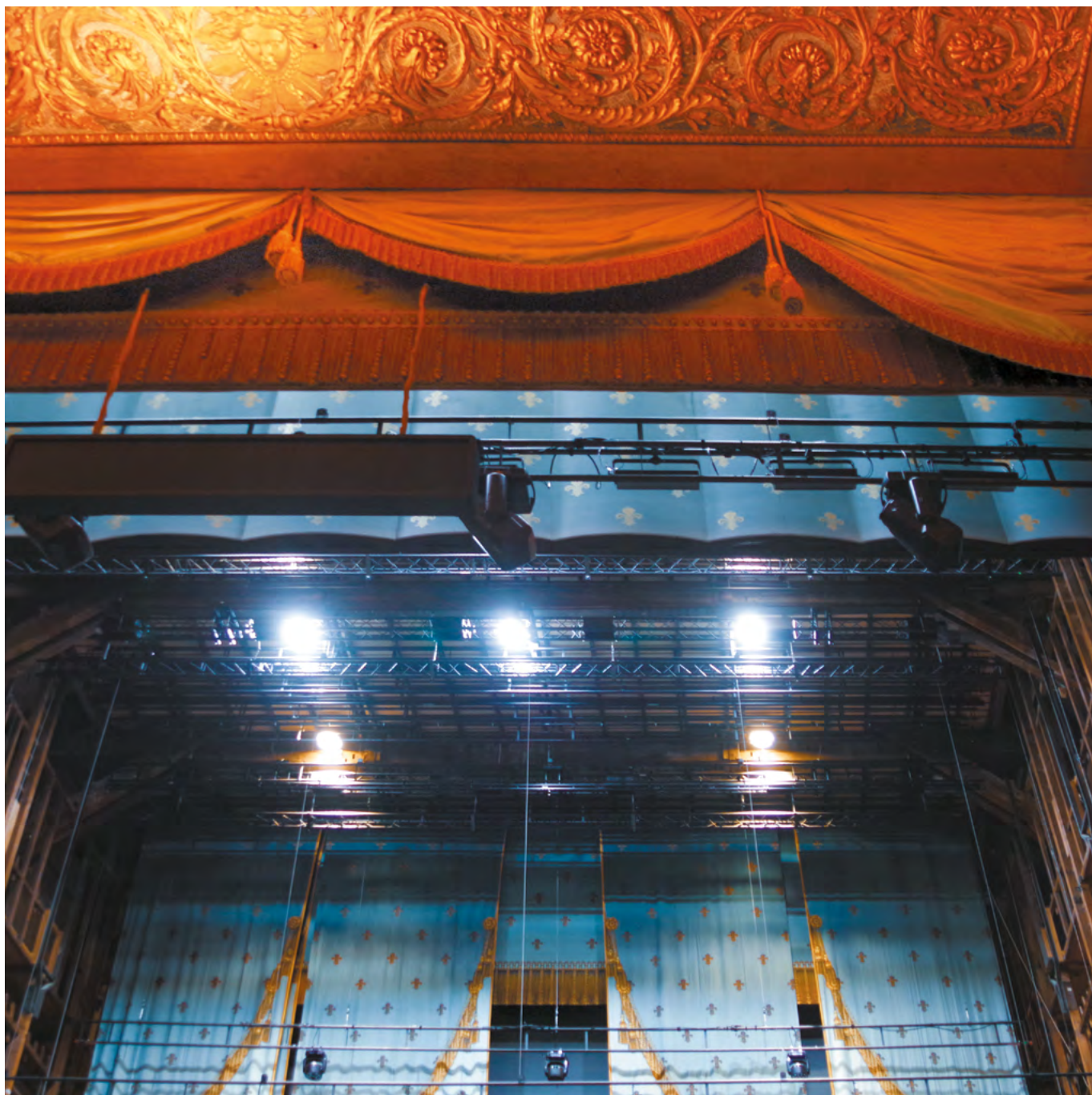




La fabrique de la recherche

L'histoire de la recherche Culture et des savoirs qu'elle produit est principalement abordée à travers ses jalons institutionnels, ses structures et ses grandes figures scientifiques. Œuvrent néanmoins « dans les coulisses » un très grand nombre de femmes et d'hommes ; leurs métiers sont souvent méconnus, alors que la recherche ne pourrait contribuer sans eux à une société de la connaissance. La recherche est complexe par définition, mais également par la structuration de ses opérateurs et de ses modes de financement.

Ce numéro 150 donne à comprendre et à rendre visibles l'importance et la richesse des métiers de l'écosystème de la recherche Culture, à travers celles et ceux qui la fabriquent et la transmettent. Ces exercices professionnels peuvent être pluriels pour un même corps, car ils sont pratiqués sur tous les terrains de la recherche (structures et laboratoires de recherche, établissements d'enseignement supérieur, institutions culturelles, associations et société civile, etc.). L'ensemble peut donner une impression d'hétérogénéité ou d'exercices multiformes : ces femmes et ces hommes incarnent pourtant des cœurs de métiers, porteurs d'expertise, veilleurs, observateurs, passeurs de connaissances, en proposant une science avec, par et pour la société.

L'approche de ce numéro ne repose pas sur la dénomination et la classification de métiers, mais sur les compétences et aptitudes que ces fonctions mobilisent et valorisent. Trois axes ont été retenus pour cette mise en lumière :

- Documenter et analyser ;
- Mettre en chantier et étayer ;
- S'encapaciter et médier.

Les autrices et auteurs de ce numéro, aux avant-postes de la recherche Culture, incarnent un engagement particulièrement agile. Je les en remercie chaleureusement et vous souhaite une belle découverte de leurs histoires et de leurs quotidiens ! ■

NAOMI PERES

Directrice générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche



© DR

La fabrique

- 1 Édito,
Naomi Peres
- 4 Préface,
Catherine Graindorge



8-91

Documenter et analyser

10-29

Historiciser la trace

- 10 Au cœur des collections : les acteurs du récolement décennal,
Sophie Marmois
- 13 Documentation et régie des collections au Musée national de l'histoire de l'immigration,
Marie-Odile Klipfel
- 16 De l'outil scientifique à la sauvegarde patrimoniale indispensable : perspectives changeantes de la documentation numérique en archéologie,
Philippe Martinez
- 20 L'historien de l'architecture au service des architectes en chef des monuments historiques : un savoir-faire « invisible » et essentiel,
Jean-Baptiste Corne, Alexandre Roy et Emmanuel Sarméo
- 24 Dans les coulisses de la commission des Ordonnances ou l'exigante mise en lumière des actes des rois de France,
Roseline Claerr

- 26 L'Association des amis des Archives de l'Anjou, trente ans d'actions et de publications au service des sources de l'histoire angevine.
Élisabeth Verry

30-61

Cartographier la ressource

- 30 Bibliométrie en coulisses : du silo applicatif à l'écosystème partagé,
Guillaume Godet
- 34 Le Réseau des bibliothèques des musées nationaux, un accès unique à des collections précieuses,
Valérie Chanut-Humbert
- 37 Les ressources documentaires du musée Saint-Raymond au service de la recherche en archéologie : démarche et pratiques,
Christelle Molinié
- 41 Le portail numérique du Centre Daniel Marchesseau : agrégation, liage et interopérabilité des ressources patrimoniales des musées d'Orsay et de l'Orangerie,
Benoît Deshayes
- 46 Les coulisses des campagnes de reproduction des manuscrits médiévaux des bibliothèques de France,
Gilles Kagan et Véronique Trémault
- 50 De la préparation matérielle des fonds à leur mise à disposition aux chercheurs : comment la présence de compétences internes en restauration et en numérisation permet la prise en charge de fonds complexes,
Marsha Sirven
- 55 La carte archéologique, une mission à redécouvrir,
Valérie Schemmama
- 59 La plateforme CoCoOn – passerelle du scientifique au patrimonial,
Séverine Guillaume, Michel Jacobson et Audrey Viault
- 61  L'archivage numérique à l'heure d'eIDAS v2 : des intentions nationales à la norme européenne,
Dominique Naud

62-91

Œuvrer pour protéger et conserver

- 62 Les chantiers des collections organisés pour le département des Objets d'art au Centre de conservation du Louvre à Liévin,
Anne Labourdette
- 65 Le travail caché de l'archiviste,
Pascal Raimbault
- 68 Concevoir une exposition, une approche scientifique à construire. Retour sur quelques expositions récentes des Archives départementales de la Seine-Maritime,
Vincent Maroteaux
- 72 La vie secrète des coupes stratigraphiques : quand les prélèvements anciens révèlent de nouvelles découvertes,
Stéphanie Duchêne
- 75 Les missions des gestionnaires de mobilier archéologique.
Christine Redien-Lairé
- 78 Le dossier de protection au titre des monuments historiques : chargés de la protection des monuments historiques (CPMH) et conservateurs des antiquités et objets d'art (CAOA) au cœur de la recherche dans les territoires,
Charlotte Leblanc, Marianne Mercier et Emmanuel Moureau
- 82 L'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Traduire et interpréter le langage unesquien,
Lily Martinet
- 85 'En cOURSe pour l'Unesco'. L'anthropologue et la fabrique des Fêtes de l'Ours comme Patrimoine culturel immatériel (PCI), 2014-2022,
Claudie Voisenat
- 88 Du geste artisanal à l'identification d'un objet patrimonial. Rencontre entre une archetière et un conservateur du musée de la Musique,
Éric de Visscher



92-159

Mettre en chantier et étayer

94-127

Accompagner et veiller

- 94 Les missions des chargés et chargées d'études documentaires des Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) dans les unités de recherche,
Pascal Fort et Stéphanie Millot
- 98 Rôle et impact des professionnels des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'accompagnement de la recherche publique,
Cécile Swiatek Cassafieres
- 101 Bibliothèques d'écoles d'art en réseau : des ressources pour la recherche,
Juliette Beorchia et Marie-Hélène Desestré
- 105 Les services de ressources documentaires : partenaires des réseaux professionnels et acteurs de la recherche, dans une « dynamique servicielle » encore fragile,
Corinne Jouys Barbelin
- 108 Au cœur de mécanismes de structuration et d'accompagnement de la recherche à la Fondation des sciences du patrimoine (FSP) pour accompagner la structuration européenne et internationale des sciences du patrimoine,
Alexandre Caussé

de la recherche

Dossier coordonné par

CATHERINE GRAINDORGE

Rédactrice en chef, Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche / Service des enseignements et de la recherche / Sous-direction des politiques transversales des enseignements, de la vie étudiante et de la recherche / Bureau de la recherche

112 ARTCENA, lieu de ressources et espace de partage pour les communautés de recherche en théâtre,
Gwénola David

116 Les coulisses de la recherche: construire, accueillir et transmettre dans un espace européen et international,
Faïsl Boustia et Corinne Bélier

119 Le rôle des intermédiaires dans l'art contemporain. L'exemple des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC),
Julie Binet

121 Le Pôle international de la marionnette, dans les coulisses de la recherche,
Sarah Andrieu

125 Soutenir la recherche en théorie et critique d'art,
Estelle Keszenbaum

146 Le développement et l'accompagnement des compétences numériques en archéologie: retour sur une transformation régulière et profonde dans la formation et les pratiques d'un domaine professionnel,
Christophe Tufféry

150 Les responsables d'atelier matière, partenaires discrets du doctorat dans les écoles d'art et de design,
Charlotte Poupon

153 La recherche dans les pôles de la création artistique en environnement numérique: des objets-frontière à la R & D créative,
Franck Bauchard

157 Le Centre national des arts du cirque (CNAC) au service de la recherche en cirque,
Peggy Donck

166 Le GeoDock: d'une bibliothèque de recherche à un lieu de médiation scientifique,
Caroline Abela

169 Être commissaire d'exposition: l'expression d'une vision,
Caroline Chenu

173 L'association ArkéoMédia: l'archéologie comme médiation entre science et société,
Isabelle De Miranda-Chauvel

177 Quelle proposition photographique pour une étude d'Inventaire du patrimoine culturel? Dialogue entre un photographe et une chercheuse,
Manuel de Rugy et Stéphanie Dupont

181 Théâtre et arts associés: la recherche hors laboratoires, de l'artiste multitâches au public-test,
Annabel Poincheval

184 Canal-U: un site dédié aux ressources audiovisuelles de la recherche,
Damien Poivet

187 Glossigne: un outil pédagogique en langue des signes pour l'accessibilité de la danse,
Jos Pujol

190 La terminologie, un outil au service de la diffusion des sciences et des techniques,
Étienne Quillot

193 Comment l'innovation terminologique accompagne l'innovation scientifique et technique,
Pierre-Charles Pradier

197 Accompagner le *blogging* scientifique sur Hypothèses, une plateforme incontournable dans le paysage de la Science ouverte en Sciences humaines et sociales,
Nathalie Casanova et François Pacaud

201 Les humanités numériques, enjeux des métiers de l'édition scientifique en archéologie,
Virginie Fromageot-Lanepce

203 Dans les coulisses du service éditorial du département de la Recherche, de la Valorisation et du Patrimoine culturel immatériel,
Dorine Bertrand et Nathalie Meyer

206 Monuments historiques, partager et valoriser le résultat des missions: ressources, tendances et évolutions,
Judith Kagan et Hélène Lebédél-Carbonel

210 13-Novembre: dans les coulisses d'un projet hors-norme sur la mémoire des attentats,
Géraldine Poels (coord.)

128-159

Concevoir une production de recherche

128 Form@doc: construire le socle informationnel du jeune chercheur en architecture, urbanisme et paysage,
Françoise Acquier, Audrey Carboneille, Camille Lesouef et France Martin

132 Être responsable de la recherche dans les écoles d'architecture et de paysage aujourd'hui,
Laëtitia Bouvier en complicité avec Julie Ambal

135 Développer l'appui à la recherche à la bibliothèque de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon: le dépôt électronique des thèses comme catalyseur,
Cyrielle Avisse et Marie Brard

138 La recherche à l'Institut national du patrimoine: organisation, pratiques et diffusion dans le champ patrimonial,
Alice Desprat, Justine Lecuyer et Rachel Suteau

142 Les grands principes de l'Intégrité scientifique - Être référente au sein de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP),
Marie-Claire Le Bourdellès



160-213

S'encapaciter et médier

160-193

Incarnier l'interface

162 Médiation et intermédiation au service de la participation à la recherche,
François Millet

165 Reconnaître les espaces de coproduction des connaissances: un outil pour favoriser l'émergence de territoires apprenants?,
Stéphanie Bost

194-213

Valoriser la production

194 Accompagner les chercheurs et chercheuses dans les nouveaux cadres de l'édition scientifique,
Catherine Chauveau

196 Renforcer le lien avec les éditeurs scientifiques de la sphère francophone,
Isabelle Gérard

En couverture



Vue des cintres depuis la scène de l'Opéra royal du château de Versailles, 10 mai 2025.

© AlSepPhoenix: https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Op%C3%A9ra_Versailles_-_Scene_-_Cintres.jpg (CC BY-SA 4.0).

Les missions des chargés et chargées d'études documentaires des Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) dans les unités de recherche

Des chargés d'études documentaires (CHED) œuvrent au sein des unités de recherche des Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) en combinant des missions documentaires traditionnelles et de nouvelles missions en matière d'appui à la formation et de soutien à la recherche apparues ces dernières années.

PASCAL FORT

Responsable du Centre de recherche documentaire de l'Institut parisien de recherche : architecture urbanistique société (IPRAUS), École nationale supérieure d'architecture (ENSA) Paris-Belleville

STÉPHANIE MILLOT

Responsable du Centre de ressources documentaires et pédagogiques, référente documentaire pour le Laboratoire de Recherche en Architecture (LRA), École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Toulouse

Des hommes et des femmes à l'écoute et au service de la recherche

Il s'agit de sensibiliser et former chercheurs et doctorants pour répondre aux exigences des nouvelles règles et pratiques élaborées par nos ministères de tutelle (ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace), notamment dans le contexte du développement de la Science ouverte¹. Tout comme nos collègues des bibliothèques universitaires², notre rôle est de les accompagner dans cette démarche. Ces compétences plurielles restent néanmoins encore mal perçues, tant dans nos établissements que dans nos laboratoires.

Les missions « traditionnelles » des documentalistes : référencer, veiller et communiquer, valoriser

Référencer

Pour les deux unités de recherche, le référencement des documents acquis ou produits par les laboratoires est réalisé dans ArchiRès, le portail des ressources documentaires des ENSA³. Nos fonds sont complémentaires des collections dédiées à l'enseignement. Ils sont liés aux thématiques de recherche des unités et offrent des corpus constitués de « littérature grise » (rapports

de recherche, mémoires de thèses et de diplômes post-masters) qui en font la richesse.

Veiller et communiquer

Nous développons au sein de nos unités des veilles thématiques et professionnelles. La veille du Centre de recherche documentaire de l'Institut parisien de recherche : architecture urbanistique société (IPRAUS), élaborée en concertation avec l'équipe de l'unité, a évolué avec la création du « Carnet de veille » de l'unité mixte de recherche (UMR) CNRS-ministère de la Culture « Architecture Urbanisme Société : savoirs, enseignement, recherche » (AUSser) sur la plateforme Hypothèses (2012-2024), et depuis 2025 le bulletin mensuel *Veille Doc'Iprou*. Ce bulletin liste les actualités et productions de l'IPRAUS en illustrant ainsi la vie de l'unité. En outre, une lettre mensuelle d'information destinée aux partenaires externes est en cours de création. Ces différents formats répondent aux attentes des membres et partenaires de l'unité. Ils contribuent aussi au resserrement des liens professionnels au sein de l'équipe.

À l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Toulouse, la veille reste limitée, en raison de moyens humains restreints, à la collecte et transmission des messages envoyés sur des listes de diffusion (Lab&Doc, BibRecherche⁴, Centre pour

1. *Culture et Recherche*, n°144, « La science ouverte », printemps-été 2023, <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/la-revue-culture-et-recherche/la-science-ouverte> (page consultée le 1/03/2026).

la communication scientifique directe [CCSD]) ou au relais de l'actualité du groupe Toul'AO⁵.

Les rapports d'activités annuels ou quinquennaux (rapport d'auto-évaluation pour le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur [Hcéres]) sont aussi des outils de communication et de valorisation (activités des unités et recension des publications).

Valoriser

La valorisation de nos fonds et des activités et productions des chercheurs reposent sur le développement d'outils et de productions documentaires réalisés par les CHED en accord avec les équipes de recherche : catalogue commun de bibliothèque (ArchiRès), collections d'archives ouvertes HAL⁶, « Carnets de recherche » sur la plateforme Hypothèses⁷ (« Carnet de veille » AUSser cité ci-dessus), rencontres publiques au centre documentaire/bibliothèque, communication *via* nos réseaux, autant d'éléments qui contribuent à faire connaître fonds, outils, produits documentaires et services.

En outre, l'IPRAUS et son centre de recherche documentaire développent, depuis 2018, une politique de valorisation de ses productions à travers trois types de rencontres publiques (autour d'un ouvrage, d'une thèse ou d'un programme de recherche) organisées au centre de recherche documentaire. En format hybride, elles sont enregistrées, puis mises en ligne sur la chaîne YouTube de l'école⁸, créant ainsi une interaction directe entre nos membres et notre public.

Le Centre de ressources de l'ENSA de Toulouse organise également des présentations

des publications des enseignants, qu'ils soient chercheurs ou non, et valorise la production de la recherche au même titre que les publications issues d'enseignements sous la forme d'un événement intitulé « Café doc » (deux à trois par an), en collaboration avec le service communication de l'ENSA. Les rencontres ont lieu à la bibliothèque, sur la pause méridienne. Les « Cafés docs » sont accompagnés d'une table de présentation de l'ouvrage concerné, d'une bibliographie de l'auteur et d'un article sur ArchiRès.

Des missions traditionnelles, mais tellement plus...

Force est de constater une évolution des missions documentaires d'appui à la recherche depuis dix ans : diffusion des pratiques de la Science ouverte, question de la gestion des données de la recherche, problématique de l'identité numérique du chercheur et des établissements, sujet de l'intégrité scientifique⁹, évolution de l'environnement éditorial (notamment les frais de publication qui peuvent être facturés à l'auteur ou son institution

2. L'accompagnement des chercheurs, la mise en œuvre de la politique de Science ouverte, la valorisation des travaux de la recherche ainsi que l'édition scientifique font désormais partie des missions des bibliothèques universitaires : « Les bibliothèques de l'enseignement et de la recherche », site institutionnel du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace : <https://tinyurl.com/pff5kuad> (page consultée le 1/03/2026).

3. ArchiRès est un réseau de bibliothèques et centres de documentation des écoles d'architecture et de paysage qui rassemble les ENSA, leurs unités documentaires de recherche, la Cité de l'architecture et du patrimoine, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, l'École spéciale d'architecture, l'École Camondo, nos collègues belges de l'Université catholique de Louvain (UCL) et de l'Université libre de Bruxelles (ULB) : <https://www.archires.fr> (site consulté le 4/05/2026).

4. Liste des services à la recherche en bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche français.

5. Toul'AO : groupe de travail dédié à la Science ouverte des bibliothèques de l'Université de Toulouse. Pour en savoir plus : *Carnet Hypothèses Toul'AO* : <https://openarchiv.hypotheses.org/> (page consultée le 27/02/2026).

6. Laurence Bizien, « [En ligne] HAL et les Archives ouvertes », *Lab & Doc, Hypothèses*, 2026 : <https://doi.org/10.58079/15s7e> (page consultée le 4/03/2026).

7. Voir dans ce numéro l'article de Nathalie Casanova et François Pacaud, « Accompagner le blogging scientifique sur Hypothèses, une plateforme incontournable dans le paysage de la Science ouverte en sciences humaines et sociales », p. 197.

8. <https://www.youtube.com/@ensadeparis-belleville8618>

9. Voir dans ce numéro l'article de Marie-Claire Le Bourdellès, « Les grands principes de l'intégrité scientifique. Être référente au sein de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) », p. 142.

« Café doc » du 11 décembre 2025 : présentation d'un article de Jean-François Marti, enseignant-chercheur à l'ENSA Toulouse.

rencontre 24 nov. 2025 — 13h30 ● centre de recherche documentaire Ipraus

9^e rencontre autour de ma thèse

les voyages de l'eau : du jardin au cosmique

entretien
Sara Kamalvand, Béatrice Jullien & Patrick Henry

école nationale supérieure d'architecture de paris-belleville

100 rue de la Vierge
75013 Paris
www.paris-belleville.archi.fr

© Service communication de l'ENSA de Paris-Belleville

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE

83 rue Aristide-Maioli
31066 Toulouse Cedex 1
Téléphone : 05 61 28 10 00
Site : www.ensatoulouse.fr

MINISTÈRE DE LA CULTURE

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

CAFÉDOC

« FIGURES ATMOSPHÉRIQUES DANS LA LUMIÈRE DU NORD »

Rencontre autour de l'article de Jean-François Marti, Architecte, maître de conférences à l'ENSA de Toulouse, paru dans la revue critique d'architecture « le visiteur » (avr. 2025).

11 DÉC 2025 — 12H30 — BIBLIOTHÈQUE

Jens Utzon, croquis pour l'Église de Rognesund, Danemark, 1968-1976.

Jens Utzon, nef de l'Église de Rognesund, Danemark, 1968-1976.

© Service communication de l'ENSA Toulouse

Neuvième « rencontre autour de ma thèse » du 24 novembre 2025 au centre de recherche documentaire IPRAUS : « Les voyages de l'eau : du jardin au cosmique, avec la doctorante Sara Kamalvand ».

10. ROR (*Research Organization Registry*) est un registre international qui répertorie les identifiants permanents ouverts des organismes de recherche ; ORCID (*Open Researcher and Contributor ID*) est l'identifiant international pivot du chercheur, une empreinte numérique unique garantissant l'attribution univoque de ses travaux, indépendamment des homonymies ou des changements d'institution ; IdHAL est l'identifiant auteur au sein de l'archive ouverte nationale HAL, indispensable pour rassembler ses publications et automatiser la valorisation de sa production scientifique. Voir dans ce numéro l'article de Guillaume Godet, « Bibliométrie en coulisses : du silo applicatif à l'écosystème partagé », p. 30.

11. Voir dans ce numéro l'article de Françoise Acquier, Audrey Carbonnelle, Camille Lesouef et France Martin, « Form@doc : construire le socle informationnel du jeune chercheur en architecture, urbanisme et paysage », p. 128.

12. Le portail OPIDoR met à disposition de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche un ensemble d'outils et de services facilitant la mise en application des principes FAIR pour rendre les données Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables et Réutilisables. Ce portail est mis en place par l'INIST-CNRS.

13. Voir note 12.

14. *Culture et Recherche*, n°147, « Recherche et intelligence artificielle », automne-hiver 2024.

15. Laurence Bizien, « Intelligence artificielle et recherche en architecture : les Rencontres Lab&Doc, Bruxelles, 2 et 3 juin 2025 », *Lab&Doc, Hypothèses*, 2025 ; <https://labdoc.hypotheses.org/17934> (page consultée le 27/02/2026).

16. IA et stratégie de recherche informationnelle/formation en BU Toulouse Occitanie Ouest, site institutionnel microlearning.aniti.fr : <https://tinyurl.com/4n3j2fk2> (page consultée le 27/02/2026).

17. Les réseaux IPRAUS : ArchiRès (séminaires, commission cartes et plans), DocAsie (membre du comité de pilotage, présentation de nos fonds et de programmes de recherche liés à l'Asie) : <https://docasie.cnrs.fr/> [page consultée le 5/03/2026]), GéoRéseau (réseau des carthothèques universitaires : <https://georeseau.hypotheses.org/> [page consultée le 5/03/2026]), labellisation CollEx-Persée « Ville : architecture, génie civil, urbanisme » : <https://www.collexpersée.eu/acteur/pole-ville/> (page consultée le 5/03/2026) avec l'ancien groupe UPEDOC COMUE Paris-Est, groupe des documentalistes administrant la plateforme « Inventer le Grand Paris » (IGP : <https://www.inventerlegrandparis.fr/> [page consultée le 5/03/2026]).

Les missions des CHED dans une unité de recherche : le visible et l'invisible.

pour publier en libre accès immédiat, et les éditeurs « prédateurs »...), enfin, aides financières pour soutien à la publication. Nous sensibilisons aux changements de pratiques dans l'enseignement supérieur. Nos compétences nous permettent d'accompagner chercheurs et doctorants pour appliquer les politiques nationales et mettre en œuvre localement les outils numériques, plateformes et politiques qui sont déployés.

Ainsi :

- nous gérons les collections d'archives ouvertes HAL de nos unités ;
- nous répondons aux politiques locales de diffusion de la recherche : mise en place de la signature unique à l'Université de Toulouse, mise en œuvre de la politique d'alignement des référentiels et identifiants chercheurs (*Research Organization Registry* [ROR], *Open Researcher and Contributor ID* [ORCID], IdHAL)¹⁰ ;
- nous formons et sensibilisons les membres de nos unités en nous inscrivant dans notre environnement universitaire (Unités régionales de formation à l'information scientifique et technique [URFIST], Institut de l'information scientifique et technique [INIST] du CNRS, écoles doctorales, Centre pour la communication scientifique directe [CCSD]) et en proposant des formations complémentaires en présentiel¹¹ ou distanciel, collectives ou individuelles : ateliers HAL, coorganisation de webinaires ou de sessions de formation avec l'URFIST (*datapapers*, droits d'auteur et images...) et l'INIST (traitement des données de la recherche et utilisation de la plateforme OPIDoR¹²), formations au logiciel de gestion bibliographique Zotero ;
- nous transmettons les bonnes pratiques : principes FAIR¹³, identité numérique du chercheur, présence sur HAL ;

- nous accompagnons ou orientons nos chercheurs et doctorants dans nos environnements universitaires respectifs (écoles doctorales, maisons de la recherche et services de soutien à la recherche des bibliothèques universitaires), qui disposent de moyens inexistantes dans les ENSA ;
- nous expérimentons : l'intelligence artificielle générative¹⁴ s'impose et transforme déjà les pratiques quotidiennes. Face à ce changement, une commission dédiée a été créée au sein d'ArchiRès à la suite de travaux engagés dans le cadre du réseau Lab & Doc en 2025¹⁵. Sur le site toulousain, l'Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute (ANITI) a mobilisé les bibliothécaires formateurs du réseau universitaire (dont fait partie le Centre de ressources de l'ENSA) pour créer des séquences de formation en ligne¹⁶.

De l'importance des réseaux...

Nous participons à plusieurs réseaux professionnels, universitaires, locaux, nationaux ou internationaux. Cela contribue non seulement à la politique de valorisation des productions des équipes et de nos fonds documentaires, mais aussi à notre formation continue.

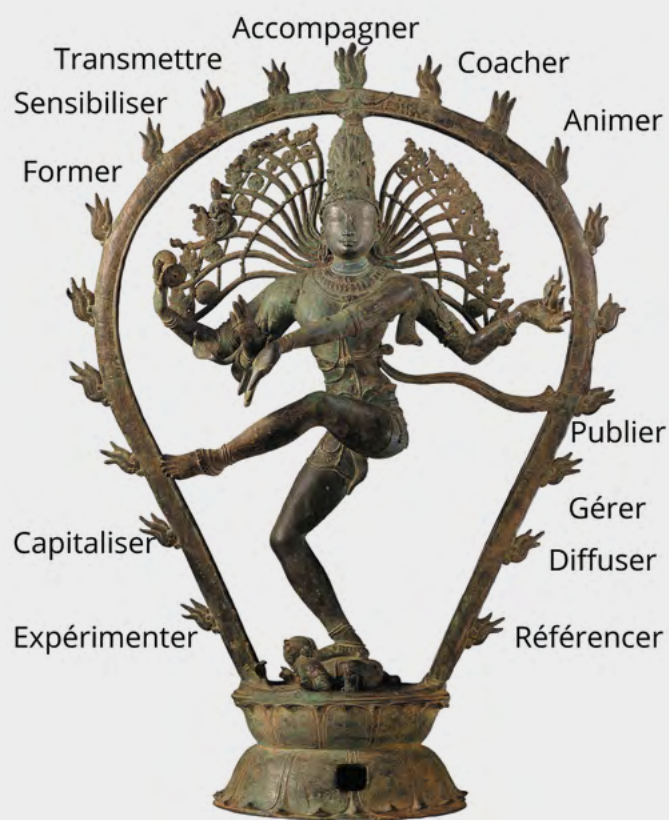
Dans ce cadre, nous échangeons sur nos professions et leurs évolutions, participons à des projets communs liés à des programmes de recherche de nos unités et à des débats autour des questions juridiques, techniques et éthiques dans nos secteurs respectifs.

Nous intervenons ou publions pour présenter nos fonds, nos compétences ou les programmes de recherche auxquels nous participons.

L'unité documentaire de l'IPRAUS est impliquée dans plusieurs réseaux documentaires et cartographiques¹⁷. Le Centre de ressources de



« CHED comme Shiva ».



© Alexas_Fotos (Pixabay)

l'ENSA de Toulouse bénéficie de son intégration dans le réseau des bibliothèques de l'Université de Toulouse, piloté par le Service inter-établissements de coopération documentaire (SICD)¹⁸.

Lab & Doc : un réseau à la croisée des réseaux

Les documentalistes des unités de recherche des ENSA se sont rassemblés en 2011 au sein d'un groupe de travail intitulé Lab & Doc afin d'échanger sur la spécificité de nos fonds, de nos publics, de nos pratiques et de nos méthodes de travail et d'organiser des formations liées à nos besoins¹⁹. Il nous permet de dialoguer avec différents réseaux (ArchiRès, réseau national des bibliothèques d'art et d'histoire de l'art BibArt²⁰, réseaux recherche) et de mieux communiquer sur les besoins de la recherche auprès du ministère de la Culture²¹.

Le CHED dans une unité de recherche, en plus de ses compétences documentaires, doit allier des qualités d'écoute et d'accompagnement du chercheur, de restitution et de réponses adaptées aux demandes. Il est partie prenante des orientations nationales de la recherche. Il contribue au bon fonctionnement des unités de recherche

en capitalisant, en sensibilisant, en coachant, en créant (dynamiques et outils), en endossant un rôle d'influenceur et de transmetteur des bonnes pratiques.

Il porte une attention particulière à l'accompagnement des doctorants, chercheurs de demain et sensibles aux évolutions de leur cadre de recherche (outils, méthodologie, terrains et pratiques de recherche). ■

« Le CHED dans une unité de recherche, en plus de ses compétences documentaires, doit allier des qualités d'écoute et d'accompagnement du chercheur, de restitution et de réponses adaptées aux demandes. »

18. L'appui du réseau universitaire assure une meilleure visibilité au LRA. Il a contribué à la mise en place de la collection HAL et permet un accompagnement des chercheurs et doctorants dans la gestion des données de la recherche.

19. Réseau Lab & Doc : regroupant les documentalistes des unités de recherche des ENSA, animé par Laurence Bizien, avec un « Carnet de bibliothèque » (<https://labeledoc.hypotheses.org/>) [page consultée le 5/03/2026], une liste de diffusion et une veille mensuelle.

20. <https://www.inha.fr/bibliotheque/professionnels/national-international/> (page consultée le 7/03/2026).

21. Création de la collection HAL du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) : <https://hal.science/MC-BRAUP> (page consultée le 1/03/2026).

pérennes auteurs et contributeurs (ORCID⁵, IdRef⁶) et des DOI⁷ pour articles, thèses⁸ ou jeux de données ; accompagnement des dépôts dans les archives ouvertes (HAL, arXiv...) ou de Ressources éducatives libres (REL)⁹ ; prise en charge des codes et logiciels, comme le souligne le rapport 2025 de *Software Heritage*¹⁰, avec l'usage des identifiants *Software Hash Identifier* (SWHID) ; travail conjoint avec les Directions des ressources informatiques (DRI), Direction des systèmes d'information (DSI), Direction du numérique (DINUM), OSPO (*Open Source Programme Office*)¹¹, Ateliers de la donnée de l'écosystème national Recherche Data Gouv¹² ou services juridiques des institutions. Citons pour exemple le parcours « QUADOR¹³ » à l'Université Paris Nanterre, piloté par la bibliothèque avec la participation de la Déléguée à la protection des données (DPO), la Direction de la recherche et des études doctorales (DRED) et la Maison des sciences humaines et sociales Mondes, qui forme doctorants et chercheurs à la qualité des données. Une autre illustration, documentaire, est le rôle porteur des bibliothèques dans les programmes Collex-Persée¹⁴, qui mobilisent les communautés scientifiques pour numériser et valoriser fonds, revues, monographies, archives et corpus fondamentaux.

Un accompagnement de la recherche en proximité : entre expertise et médiation

Les bibliothécaires soutiennent l'ouverture des publications, les plans de gestion de données, la conformité aux exigences des financeurs, et construisent des infrastructures pérennes. Leur expertise repose sur des compétences exigeantes – normalisation, gestion des données, droit d'auteur, bibliométrie¹⁵, édition scientifique, métadonnées enrichies, interopérabilité –, mais la dimension humaine demeure centrale. Les bibliothécaires savent écouter, expliquer et traduire des enjeux complexes en solutions adaptées. Ainsi, leur accompagnement permet à des chercheurs hésitants de déposer leurs articles en archive ouverte et de clarifier leurs droits¹⁶.

Je pense également à des laboratoires confrontés à des volumes croissants de données hétérogènes : l'intervention conjointe d'un bibliothécaire et d'un ingénieur en données permet de structurer un corpus, d'en améliorer la qualité descriptive et, *in fine*, de renforcer la visibilité internationale de l'équipe et de l'institution d'origine. Le travail d'ingénierie documentaire et de médiation lors des étapes de cadrage en amont, puis d'aide à la FAIRisation, à la publication et à la diffusion partagée des résultats de la recherche publique qui ne sont pas soumis au secret ni à la confidentialité permet au bibliothécaire de remplir son rôle d'origine : transmettre les savoirs, permettre à qui les cherche de les trouver, de les lire, de les réutiliser.

Croire que publier ces mêmes résultats dans une revue payante les protège est une aberration : soit

on cache les résultats et dans ce cas il n'y a aucune publication (littérature confidentielle ou protégée), soit on les partage sur des canaux plus ou moins vertueux, plus ou moins payants, lus de manière plus ou moins simple d'accès. Les bibliothécaires sont les défenseurs des accès ouverts, gratuits et juridiquement bordés : ce sont des professionnels de confiance. Cette confiance est le socle qui autorise les chercheurs à formuler leurs besoins, leurs doutes, leurs contraintes – et qui aide souvent à la réussite de projets complexes.

Une identité professionnelle collaborative

Cette dynamique s'inscrit dans une action collective portée par les réseaux. Les travaux menés au sein de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER)¹⁷ ou de SPARC Europe (Coalition européenne de l'édition savante et des ressources académiques)¹⁸ montrent la puissance de la mutualisation. De la conception à la diffusion ouverte, les bibliothèques européennes partagent de nombreux défis pour remplir leur mission fondamentale, qui consiste à rendre les savoirs disponibles, fiables et réutilisables. Elles réfléchissent, construisent et travaillent de concert à transformer les modèles économiques de publication, à accompagner la montée des humanités numériques,



LIBEREurope 05 juillet 2017 – conférence annuelle – Knowledge Café
<https://www.flickr.com/photos/libereurope/36347182865/in/album-72157686204531315>



5. ORCID (*Open Researcher and Contributor ID*) s'est imposé comme le standard international.

6. Identifiant attribué à tout auteur lors du signalement de sa publication dans le Système universitaire de documentation (SUDOC), dans Calames (catalogue des manuscrits) ou dans theses.fr.

7. Le DOI (*Digital Object Identifier*) est un identifiant unique et persistant attribué aux ressources numériques.

8. Voir dans ce numéro Cyrielle Avisse et Marie Brard, « Développer l'appui à la recherche à la bibliothèque de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon : une priorité émergente », p. 135.

9. Selon l'UNESCO, les ressources éducatives libres (REL) sont « des matériels d'enseignement, d'apprentissage ou de recherche appartenant au domaine public ou publiés avec une licence de propriété intellectuelle permettant leur utilisation, adaptation et distribution à titre gratuit » : <https://www.unesco.org/fr/open-educational-resources> (page consultée le 10/03/2026).

10. *Software Heritage* (SWH) est une initiative ayant pour mission de collecter, de préserver et de rendre accessible le code source de tous les logiciels disponibles publiquement. Elle a pour ambition de construire l'« archive universelle des logiciels » afin de préserver les codes sources, support indissociable des connaissances techniques et scientifiques de l'humanité tout entière : <https://www.softwareheritage.org/> (page consultée le 10/03/2026).

11. Un *Open Source Programme Office* (OSPO) est « une entité dans une institution qui définit et met en œuvre une stratégie open source » : <https://www.code.gov.fr/fr/blog/definition-ospo/> (page consultée le 10/03/2026).

12. <https://recherche.data.gouv.fr/fr/ateliers-de-la-donnee> (page consultée le 10/03/2026).

13. <https://science-ouverte.parisnanterre.fr/donnees-ouvertes-open-data/les-donnees-de-la-recherche/parcours-quador-1> (page consultée le 10/03/2026).

14. <https://www.collexpersee.eu/> (page consultée le 10/03/2026).

15. Voir dans ce numéro Guillaume Godet, « Bibliométrie en coulisses : du silo applicatif à l'écosystème partagé », p. 30.

16. Françoise Acquier, Laurence Bizien et Louise-Anne Charles, « Apprendre à penser science ouverte dans un laboratoire de recherche en architecture : l'UMR CNRS Ambiances Architectures Urbanités (AAU) », *Culture et Recherche*, n°144, « La science ouverte », printemps-été 2023, p. 20-22 : <https://hal.science/hal-04141275v1/document>

LIBEREurope 03 juillet 2024 – conférence annuelle
<https://www.flickr.com/photos/libereurope/53872489782/in/album-7217720319023101>

Liliad Learning Center Innovation.
Lamiot, 17 novembre 2017 – CC-BY-SA-4.0.
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Liliad_Learning_Center_Innovation_17_novembre_2017a_02.jpg?uselang=fr



© CC-BY-SA-4.0

17. <https://libereurope.eu/>
(page consultée le 10/03/2026).
18. <https://sparceurope.org/>
(page consultée le 10/03/2026).
19. <https://bbf.enssib.fr/>
(page consultée le 10/03/2026).
20. <https://liberquarterly.eu/>
(page consultée le 10/03/2026).
21. <https://publications-prairial.fr/arabesques/>
(page consultée le 10/03/2026).
22. <https://www.amue.fr/publications/la-collection-numerique>
(page consultée le 10/03/2026).
23. Magazine en ligne des personnels et académiques de l'enseignement supérieur et de la recherche : <https://www.campusmatin.com/>
(page consultée le 10/03/2026).
24. *TheMetaNews* (TMN) est un média indépendant à destination des chercheurs, doctorants, post-doctorants et personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche : <https://themetanews.fr/>
(page consultée le 10/03/2026).
25. Média en ligne d'information et d'analyse de l'actualité qui propose des articles grand public écrits par des enseignants, des chercheurs et des doctorants, en collaboration avec une équipe de journalistes. La Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCCER) est partenaire (série « Regards croisés : culture, recherche et société ») : <https://theconversation.com/fr>
(page consultée le 10/03/2026).
26. https://www.youtube.com/watch?v=ODNE2dM_GWA
(page consultée le 10/03/2026).
27. Julien Roche (dir.). *Un monde de bibliothèques*, Éditions du Cercle de la librairie, 2019.

à créer des infrastructures FAIR, à favoriser la souveraineté numérique, à intégrer l'intelligence artificielle dans la production scientifique de manière éthique et responsable. En rejoignant ces réseaux, les professionnels ne se contentent pas d'acquiescer de l'expertise : ils contribuent à façonner des orientations collectives, à défendre des positions communes, à expérimenter des solutions reproductibles, à anticiper des mutations. Cette dimension européenne élargit notre champ d'action, renforce notre visibilité institutionnelle et nous permet d'aider plus efficacement les chercheurs.

Un autre aspect essentiel réside dans le fort sentiment de service public qui anime les bibliothécaires. Là où l'imaginaire collectif associe encore la recherche à une activité solitaire, les bibliothèques montrent qu'elle est profondément collaborative. Elles matérialisent la dimension sociale du savoir : négociation, ajustement, circulation d'idées. Peuple de normes mais aussi d'imagination, les bibliothécaires inventent des solutions souples et collectives.

Témoignage de cette vitalité les publications dans des revues comme le *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF)¹⁹, *LIBER Quarterly*²⁰, *Ar(abes)ques*²¹, la collection numérique de l'Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche (AMUE)²², ou encore les dossiers que consacrent aux bibliothécaires *CampusMatin*²³, *The Meta News*²⁴, *The Conversation France*²⁵ et la chaîne YouTube Grand Labo – qui dédiait en 2023 une

émission à « la révolution silencieuse des bibliothèques universitaires » en mettant en lumière Sainte-Geneviève à Paris, Richter à Montpellier ou Liliad à Lille²⁶. L'ouvrage *Un monde de bibliothèques* de Julien Roche²⁷ montre également combien les bibliothèques sont des lieux où la recherche se fabrique.

Souvent en dehors des silos académiques, les bibliothèques se situent à l'interface des pratiques et des cultures professionnelles. Elles deviennent des lieux d'hybridation, d'expérimentation, de circulation des idées. Elles soutiennent des projets exploratoires, accompagnent des approches transversales, encouragent des formes créatives de lecture, d'écriture et de partage. Elles permettent de dépasser les frontières disciplinaires et de favoriser une recherche ouverte, traversante, « indisciplinée » – une recherche qui explore autant qu'elle interroge ses propres cadres.

J'invite encore et toujours les professionnels à faire entendre leur voix pour mettre leur valeur ajoutée en lumière et à rejoindre les réseaux nationaux et européens, à se former, à publier, à prendre leur place dans les débats qui structurent la recherche de demain. Dans un paysage scientifique en profonde transformation, l'avenir de l'accompagnement documentaire repose sur la collaboration, l'audace et la capacité de nos institutions à reconnaître pleinement ces métiers comme des acteurs essentiels de la production scientifique. ■

Bibliothèques d'écoles d'art en réseau : des ressources pour la recherche

Parler du rôle des bibliothèques et des bibliothécaires des écoles d'art et de design publiques en France est complexe, parce que les réalités de chaque école sont très diverses, en nombre d'étudiants comme en moyens alloués, et que leur histoire, avant même le processus de Bologne¹, est riche et contrastée. Un article², publié en 2016 dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, s'appuyait sur une enquête approfondie pour faire un état des lieux des bibliothèques d'écoles d'art et design sur tous les plans, y compris celui de la recherche, et reflétait bien cette diversité.

Un organisme vivant, au service de la recherche

Avant tout, les écoles d'art sont des écoles de création plastique, et leurs bibliothèques des centres névralgiques incontournables pour l'acquisition et le renforcement des savoirs nécessaires à l'émancipation intellectuelle et créative de leurs publics, en premier lieu les étudiants. L'introduction de formats plus universitaires (en premier lieu des mémoires³, puis des thèses en collaboration avec les universités) est relativement récente. Ce qui ne veut pas dire que la recherche n'existait pas avant 2010⁴ et que les recherches qui sont conduites au sein des écoles d'art aujourd'hui ressemblent forcément à celles des universités. La recherche en école d'art est encore celle d'une place spécifique, et les réponses ne sont pas les mêmes partout, en raison notamment d'objectifs propres à chaque établissement et des écosystèmes locaux.

Les bibliothèques d'écoles d'art accomplissent les mêmes tâches bibliothéconomiques que toutes les autres bibliothèques d'enseignement supérieur ou spécialisées : politique d'acquisition adaptée, veille documentaire – qui accompagne les besoins, voire les anticipe –, traitement documentaire détaillé et approfondi, dossiers thématiques, prêt entre bibliothèques...

Leurs riches collections incluent souvent des fonds particuliers (livres anciens, donations exceptionnelles parfois importantes d'artistes, de personnalités, ou d'autres institutions), qui peuvent faire l'objet de projets de recherche spécifiques

comme à Caen⁵ ou à Bourges⁶. Elles conservent, décrivent et mettent en valeur les mémoires du Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP). Leur mise en ligne par certaines écoles a d'ailleurs commencé dans la base DUMAS⁷.

Le rôle des bibliothécaires est aussi d'indexer et de classer les documents, et de façonner les

1. Qui a consisté à faire converger les diplômes des écoles d'art vers le système licence-master-doctorat (LMD).

2. <https://mondedulivre.hypotheses.org/5492> (page consultée le 8/03/2026).

3. L'arrêté du 16 juillet 2013, portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements délivrant des diplômes, décrit pour l'essentiel leurs modalités d'obtention et ce qui s'y rattache, sans s'attarder sur une définition du mémoire en école d'art, qui peut avoir des variantes. Ils s'accorde sur des critères communs liés à une recherche qui développe une question plastique, théorique, politique ou sociale rencontrée dans la démarche personnelle de l'étudiant : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027745448> (page consultée le 8/03/2026).

4. L'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence (ÉsaAix) est l'une des premières à avoir structuré la recherche en art en créant, en 2005, un groupe de recherche intitulé *Locus Sonus*, devenu *Locus Sonus Vitae* en 2022 : <https://www.esaiaix.fr/Locus-sonus-vitae-le-laboratoire-de-recherche-de-l-ESAIAIX> (page consultée le 8/03/2026). Depuis 2018, la médiathèque collabore avec cette unité de recherche et fait partie de l'équipe.

5. La bibliothèque de l'École supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg travaille au développement d'instruments de recherche s'appuyant sur des fonds remarquables autour des bibliothèques et publications d'artistes, en particulier la donation du fonds documentation céline duval ou la *Bootleg library* de Simon Browne. Une collaboration prochaine avec le FRAC Normandie, valorisant leur collection de livres d'artistes, fera assurément de la bibliothèque de l'Ésam un lieu incontournable de recherche et de mutualisation dans ce domaine.

6. Outre ses collections courantes, la bibliothèque de l'École nationale supérieure d'art de Bourges abrite des fonds qui suscitent des travaux de recherche conduits

JULIETTE BEORCHIA

Bibliothécaire de l'École supérieure d'art (ESA) d'Aix-en-Provence, coprésidente de l'association Bibliothèques d'écoles d'art en réseau (BEAR)

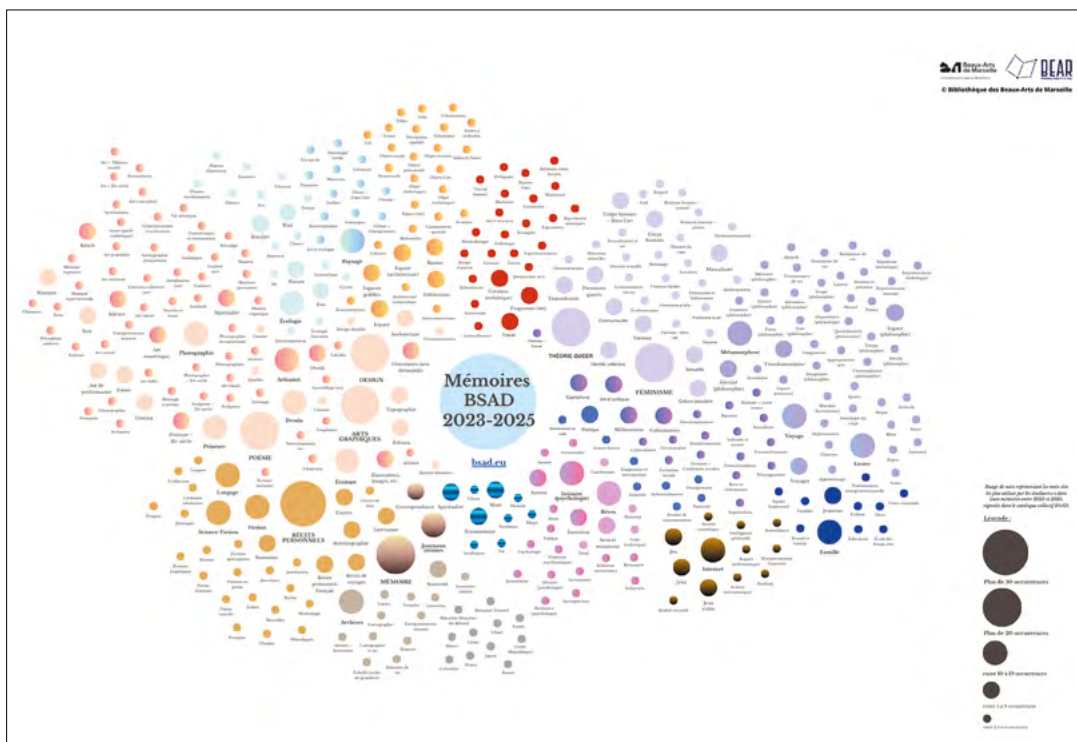
MARIE-HÉLÈNE DESESTRÉ

Bibliothécaire de l'École supérieure d'art et de design (ESAD) Saint-Étienne, coprésidente de l'association Bibliothèques d'écoles d'art en réseau (BEAR)

par les enseignants : la bibliothèque personnelle du cinéaste Boris Lehman, celle du producteur radiophonique René Farabet, ainsi que les archives sonores des conférences de l'école entre 2000 et 2015. Ces archives ont notamment été une source pour le séminaire de recherche *Queering the archive*, *Queering the exhibition*, élaboré en partenariat avec TALM-Tours et le laboratoire InTRu de l'Université de Tours, avec un financement du programme RADAR du ministère de la Culture : <https://ensa-bourges.fr/2024/12/17/queering-the-exhibition-queering-the-archive> (page consultée le 8/03/2026).

7. DUMAS (Dépôt universitaire de mémoires après soutenance) : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr>. Voir Marjorie Borios, « La mise en ligne des mémoires du Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) dans le portail DUMAS, un atout pour la valorisation de la recherche en école d'art et de design », *Culture et Recherche*, n°144, « La science ouverte », printemps-été 2023, p. 52-53 : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/la-revue-culture-et-recherche/la-science-ouverte> (page consultée le 8/03/2026).

Nuage de mots de l'indexation
des mémoires 2023-2025
dans la BSAD.



© Bibliothèque des Beaux-Arts de Marseille

lieux qui vont les accueillir, afin qu'ils puissent « donner à penser » et à créer. La notion d'espace a peut-être, dans une école d'art, une plus grande importance qu'ailleurs, autant que les documents eux-mêmes, les livres et revues en particulier (du catalogue d'exposition de grand musée jusqu'à la publication artisanale) qui sont envisagés dans leur forme comme dans leur contenu. On parle de recherche-crédation⁸, de performance et de fiction. Ces différentes formes plastiques et les images sont des moyens d'étude et de connaissance « scientifique » au même titre que le récit, la poésie ou l'essai.

L'un de leurs autres rôles essentiels est l'accompagnement. Les bibliothécaires enseignent aux étudiants la recherche documentaire et la rédaction d'une bibliographie, suivent à des degrés divers l'élaboration, voire la rédaction de leurs mémoires. Ils accueillent les étudiants pour des entretiens individuels, réalisent des sélections et des acquisitions de documents pour accompagner des programmes de master, des séminaires et journées d'étude, les activités des laboratoires, et peuvent aussi être invités à intervenir dans ces derniers⁹, ponctuellement ou régulièrement¹⁰. Sans compter que les bibliothécaires peuvent être consultés pour leur expertise en matière d'écriture ou de langages documentaires : une exposition d'œuvres d'*alumni* dans la médiathèque¹¹ de l'ESAD Saint-Etienne peut ainsi conduire à une invitation à un *workshop* de recherche de l'École supérieure d'art et de design – Tours Angers Le Mans (TALM), site d'Angers.

Les bibliothèques des écoles d'art ne cessent par ailleurs de s'interroger sur les modalités de l'accessibilité des étudiants. S'agissant de



© Cécile Braneyre



© Marie-Hélène Désestré

8. Sur cette question de la recherche-crédation voir par exemple le n°39 (2024) de la revue Marges : <https://journals.openedition.org/marges/4280> et le livre de Sandra Delacour aux éditions B42 : <https://editions-b42.com/produit/lartiste-chercheur> (pages consultées le 8/03/2026).

9. Intervention de la bibliothécaire de l'École supérieure d'art et de design de Saint-Etienne au sein d'une session du Laboratoire IRD Images-Récits-Documents sur le thème « Bibliothèques et fiction ».

10. À Bourges, interlocutrice privilégiée sur la question de l'archive qui irrigue de nombreux enseignements, la responsable de la bibliothèque coanime un atelier de recherche et création sur l'histoire de l'atelier céramique de l'école, pour préparer un catalogue raisonné de l'œuvre de Jean et Jacqueline Lerat, enseignants et fondateurs de l'atelier. La bibliothèque est aussi impliquée dans les activités de recherche-crédation du pôle des *Pratiques de l'écrit*, avec la coordination des résidences et des invitations d'auteurs qui accompagnent la création littéraire au sein de l'école. Elle participe à la mise en place d'un partenariat de recherche-crédation littéraire avec un master de l'Université d'Orléans.

11. L'exposition *Bibliothèques à l'ESAD Saint-Etienne* (octobre 2025-février 2026) : <https://www.citedudesign.com/fr/a/bibliothèques-3654> (page consultée le 8/03/2026).

l'accueil inclusif, les bibliothécaires de l'École des beaux-arts de Marseille se sont par exemple formées à la langue des signes et valorisent par un classement spécifique au sein de la bibliothèque des ouvrages sur l'histoire de la culture sourde et des liens avec les champs des *deaf studies* et des *disability studies*¹².

Si les bibliothèques sont le « lieu de la question infinie » et que « l'art du bibliothécaire réside dans la capacité à créer cet espace disponible pour déployer la question, dans son incongruité comme dans sa simplicité¹³ », les sujets abordés dans celles d'écoles d'art semblent plus larges et inattendus encore qu'on pourrait l'imaginer, et la réponse aux questions posées par les étudiants, dans le cadre de leur projet de mémoire de DNSEP (entre autres), demandent imagination et plasticité de réflexion. Elles permettent de créer des liens inattendus entre notions et disciplines, mais aussi des écarts volontaires. C'est un subtil mélange entre la méthode rationnelle de la recherche documentaire et la liberté de l'intuition, alliées à une immense patience. Les exemples sont nombreux et pourraient faire l'objet d'un inventaire¹⁴. Ajoutons que plusieurs bibliothécaires du réseau BEAR sont

d'anciens étudiants d'écoles d'art, et que d'autres sont artistes ou font de la recherche.

L'accompagnement proposé ne se limite pas à la communauté étudiante pendant leurs études. Les ressources des bibliothèques et des bibliothécaires sont aussi sollicitées par d'anciens étudiants qui développent des projets d'écriture ou de doctorat¹⁵. Les enseignants (en thèse par exemple) ou chercheurs inscrits en 3^e cycle dans certaines écoles s'appuient largement sur ces ressources pour un accompagnement documentaire ou des enquêtes bibliographiques¹⁶. L'accent peut, dans certains cas et selon les moyens, être porté sur la formation et l'accompagnement spécifiques aux besoins de ces chercheurs (par exemple à l'École des arts décoratifs de Paris¹⁷). Il arrive également que les bibliothécaires participent à des publications¹⁸ au sein de leurs écoles, voire les relisent et les corrigent (Aix-en-Provence, Annecy, Bourges). Sans compter les projets de rapprochements d'écoles d'art avec des universités qui impliquent et impliqueront de fait des collaborations entre bibliothèques et usagers respectifs¹⁹.

La collaboration, les réseaux et les ressources partagées comme force

Mais si chaque bibliothèque est une île, n'oublions jamais l'archipel : le travail en collaboration. Celui-ci peut être local ou national. La force des bibliothèques d'écoles d'art, c'est aussi leur réseau. Il a fonctionné de manière informelle de 1976 à 2010²⁰. En 2011, une association est créée, nommée Bibliothécaires d'écoles d'art en réseau (BEAR)²¹. Elle a été rendue nécessaire lors de la reprise par toutes les bibliothèques d'écoles d'art et design du *Bulletin signalétique des arts plastiques* (BSAP), base de données de références d'articles internationaux mise à disposition gratuitement de la communauté des étudiants, artistes et chercheurs. Son hébergement et son pilotage ne pouvant plus être assurés par les Beaux-Arts de Paris, un immense travail de rétroconversion²² et la mise en œuvre d'une coordination pour le dépouillement des articles et le changement de langage d'indexation ont été pris en charge par les membres de l'association.

Aujourd'hui, la base de données est toujours alimentée de façon partagée, et se nomme désormais Base spécialisée art & design (BSAD)²³. Outre le dépouillement d'articles de revues, elle signale les publications des écoles et les mémoires de fin d'études rédigés dans le cadre du DNSEP. Dans une perspective toujours renouvelée de mise en commun et de partage d'un travail scientifique, elle est toujours accessible gratuitement et participe à la valorisation de la recherche des écoles d'art et de design.

Quant à l'association BEAR, si la gestion et le développement de la BSAD demeurent son activité principale, elle vise aussi à faciliter les échanges professionnels et la circulation de documents (ce qui permet de compenser largement le manque de

12. Depuis 2005, l'École des beaux-arts de Marseille est désignée par le ministère de la Culture « site pilote » à l'accompagnement et à l'accueil d'étudiants sourds et malentendants dans une formation en école d'art. Elle propose le programme de recherche PILAB-Création qui comprend des réflexions artistiques, linguistiques et sociales, des *workshops* et des invitations d'artistes autour de l'intérêt pour les perceptions sensorielles et d'autres rapports à la langue, à la création visuelle et sonore : <https://esadmm.fr/ecole/pisourd/pilab-creation> (page consultée le 8/03/2026).

13. Agathe Baechelen, « Q comme Question », in Muriel Amar et Joëlle Le Marec (dir.), *Un abécédaire sensible des bibliothèques. Mots d'ordre et de désordre*, Eterotopia, 2025.

14. Citons par exemple : la plongée sous-marine en apnée et ses possibles liens avec le design, le designer graphique comme jardinier ou encore la notion de croûte dans tous les domaines possibles.

15. Projet de thèse en littérature comparée de Julie-Céline Bernadac, ancienne étudiante de l'ESAD Saint-Etienne et de l'École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen (Esadhar) : *Poétique contemporaine du feu follet, du merveilleux à la chimie – étendre le point de vue non humain au-delà de l'animal* : <https://cielam.univ-amu.fr/membres/julie-bernadac> (page consultée le 8/03/2026).

16. Par exemple à l'ESAD Saint-Etienne avec Emmanuelle Becquemin pour sa thèse *Performer l'usage, une poétique fiction* : <https://theses.fr/2021PA01H316> (page consultée le 8/03/2026).

17. Quelques exemples d'actions menées : formations à la recherche documentaire ; création d'un « kit publications » pour les chercheurs ; guide de dépôt dans HAL ; accompagnement sur la question des archives, et sur les métadonnées dans le cadre de la rédaction du plan de gestion des données ; archivage et valorisation des thèses et des photographies des projets et événements de la recherche (soutenances, expositions, colloques). À noter que la bibliothèque de l'École des arts décoratifs est référente sur les archives de la recherche (en lien avec les Archives nationales).

18. La responsable de la médiathèque de l'EsAix assure le suivi éditorial et de diffusion de la revue de l'école *Les Cahiers mésozoïques*, consacrés à des thématiques qui occupent la recherche et la pédagogie de l'école.

19. À noter l'expérience de la bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris autour de questions relatives à la diffusion de l'art contemporain et du rôle pédagogique que jouent les bibliothèques des écoles d'art dans sa transmission et contextualisation.

20. BEAR regroupe les bibliothèques et centres de documentation des écoles d'art et de design de France et de Monaco. Elle est soutenue par le ministère de la Culture et l'ensemble des écoles, par les personnels des bibliothèques eux-mêmes, ainsi que par des institutions partenaires ; elle est membre de la Fédération des professionnels de l'art contemporain, du Comité de consultation, de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art et membre associé de l'Association nationale des écoles supérieures d'art et design (AndÉA).

22. Terme qui désigne un traitement rétrospectif de données catalographiques.

23. <https://www.bsad.eu> (page consultée le 8/03/2026).



Exposition d'une sélection des mémoires d'étudiants, bibliothèque de l'école des Beaux-arts de Marseille, durant les Assises nationales des écoles d'art et design 2025, 4-7 novembre 2025



Bibliothèques, exposition à la médiathèque de l'ESAD Saint-Etienne, octobre 2025-février 2026, photographie de la vitrine bibliographique.



Rencontres annuelles du réseau BEAR à l'école supérieure des Beaux-arts de Bordeaux, 10-12 juillet 2024.

© Florian Aimard Desplanches

moyens, en particulier pour l'acquisition de ressources électroniques), à partager connaissances et savoir-faire. Des groupes de travail travaillent toute l'année : l'évolution des langages d'indexation, la conservation partagée des périodiques, la question des archives...

En dehors de ce réseau qui leur est spécifique, certaines bibliothèques d'écoles d'art participent au catalogue du Système Universitaire de Documentation (Sudoc); celles de Marseille, Bourges, l'ENSAD Paris, TALM (Tours Angers Le Mans) ou Nice font partie intégrante de ce réseau qui comprend majoritairement des bibliothèques universitaires. Cela accroît notamment la visibilité des écoles d'art dans le champ de l'enseignement supérieur, et augmente les possibilités de prêt entre bibliothèques.

Son rayonnement et son expertise ont amené plus récemment BEAR à travailler avec d'autres réseaux de bibliothèques et centres de documentation sur la proposition de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art. Le réseau BibArt²⁴, créé en 2019, rassemble plus de 130 établissements spécialisés en art et histoire de l'art dans toute la France, soit plus de 300 professionnels²⁵. Reflet de la diversité et de la richesse des bibliothèques qui le composent, il se fixe comme objectif de partager de l'information, de favoriser les liens entre professionnels, d'ouvrir des espaces d'échange sur les thématiques métier et de fédérer ses membres autour de projets.

Le travail se fait aussi de manière officielle ou plus informelle, et surtout collaborative avec des collègues d'autres centres documentaires, des

libraires et des éditeurs, comme avec les communautés enseignantes et étudiantes. Il est en grande partie invisible, il semble se diffuser et infuser discrètement. « Le dispositif de la bibliothèque contraint l'usager à partager l'espace avec les autres, mais autrement, à expérimenter un nouveau seuil de perceptibilité. Chacun baisse la voix, le bibliothécaire laisse le temps qu'il faut à l'usager pour développer sa question, adopte une posture disponible et en retrait; tout cela contribue à fabriquer un mode d'échange fragmentaire, fragile et singularisé. D'où ressort la difficulté de faire connaître la puissance dosée et délicate du savoir-faire bibliothécaire que l'on pourrait qualifier d'"art minimal"²⁶ ».

Mais si les circonstances et conditions sont favorables, comme le préconise le Manifeste diffusé depuis 2024²⁷, son intensité, sa force et ses effets n'en sont pas moins durables et vivants.

Merci à Alice Albert et Karine Lucas du Pôle artistique et culturel/Bibliothèque/Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire, Laurine Arnould de l'ENSAD Paris, Kardelen Ayhan de l'ESAAA Annecy, Sylvie Mathe de l'ESACM Clermont-Ferrand, Aurélie Noury de l'ESAM Caen, Delphine Pautetto de l'ESA Avignon et Hélène Raymond de l'ENSA Bourges, ainsi que les membres du bureau BEAR: Christine Mahdessian et Solweig Cussac de l'École des Beaux-arts de Marseille, Carole Rafiou de TALM/Tours, et Valérie Virgile du Pavillon Bosio/Monaco pour leurs aide et contributions à l'élaboration de cet article. ■

24. <https://reseauibart.inha.fr> (page consultée le 8/03/2026).

25. Il est composé de trois réseaux: le réseau des bibliothèques des musées nationaux (RBMN), les Bibliothèques d'écoles d'art en réseau (BEAR) et le réseau francophone de bibliothèques et centres de documentation d'écoles d'architecture et de paysage (Archirès). S'y ajoutent des bibliothèques hors réseaux partenaires, de statuts et tutelles variés: bibliothèques spécialisées en art, histoire de l'art, archéologie et patrimoine, centres de documentation de musées territoriaux, de fondations.

26. Agathe Baechelen, « A comme Art minimal », in *Un abécédaire sensible des bibliothèques*, op. cit. Cet article pousse la comparaison entre les pratiques bibliothécaires et les concepts de l'artiste Marcel Duchamp: l'inframince, mais aussi le rôle actif du public dans la création de la bibliothèque, comme organisme vivant; ce qui pourrait conduire à faire un autre lien avec les lois de Ranganathan, dont la cinquième est: « La bibliothèque est un organisme en développement. »

27. Manifeste des bibliothèques des écoles d'art et de design: <https://www.bsad.eu/ajax.php?module=cms&cat=documentation&action=render&id=95> (page consultée le 8/03/2026).

Les services de Ressources documentaires : partenaires des réseaux professionnels et acteurs de la recherche, dans une « dynamique servicielle » encore fragile

Qu'ils soient intitulés « service d'étude et de recherche », « centre de Ressources scientifiques », « service d'étude et de documentation », « pôle documentaire » ou plus simplement « documentation », les entités en charge des Ressources documentaires du secteur culturel ont souffert, depuis leur apparition dans les années 1930 et leur développement dans les années 1980, d'un « excès de discrétion et de modestie¹ ». Pourtant, dernièrement, leurs agents sortent de l'ombre.

Professionnaliser les équipes et fédérer les compétences

La fonction documentation a été reconnue tardivement au ministère chargé de la Culture. Il faut attendre 1978 pour qu'un texte fonde les corps affectés à cette fonction, réduit à deux – celui de chargé d'études documentaires et celui de secrétaire de documentation – en 1998. Cette réponse générale à des besoins particuliers de certaines institutions a conduit d'autres corps, comme celui d'ingénieur d'étude, à s'associer à la fonction documentaire pour collaborer à la création et à la gestion des bases de données. Du personnel contractuel est venu les rejoindre pour remplir des fonctions et des tâches toujours plus nombreuses, palliant ainsi le recrutement déficient dans les corps de documentation.

Pendant longtemps, les recrutements par concours ont retenu le plus souvent des personnes au niveau de culture générale élevé, diplômées essentiellement en sciences humaines, et non des spécialistes de l'information et documentation (I-D) que sont les archivistes, les bibliothécaires et les documentalistes. L'absence d'attractivité

financière pour les personnes formées à l'I-D et de formation post-concours, comme celle de l'Institut national du patrimoine pour les conservateurs, ont brouillé d'autant plus l'identité et les spécificités de ces emplois². Dans de nombreux établissements, un seul agent est affecté à l'ensemble des tâches, alors même que le champ d'actions de l'I-D devient plus large par la multiplication des supports, plus technique par l'évolution du numérique et se « juridicalise » par l'évolution de la réglementation sur la communication et l'exploitation des images et des données publiques.

Devant les besoins croissants et les risques liés à une information non maîtrisée, les formations initiales se développent, tout comme la formation continue. Jouer la polyvalence apparaît alors comme une solution, mais comment dominer à la fois l'archivistique, la bibliothéconomie et la gestion de l'information ? Le super-héros de l'I-D étant rare, la situation a justifié le développement de réseaux, formels ou informels, pour capitaliser des connaissances, acquérir ces compétences multiples désormais indispensables, croiser les expériences, rompre l'isolement en privilégiant

CORINNE JOUYS BARBELIN

Conservatrice en chef, cheffe du Service des Ressources documentaires, musée d'Archéologie nationale – Domaine national du château de Saint-Germain-en-Laye

1. Jean Châtelain, « Préface », *Antiquités nationales*, n°1, 1969, p. 5.

2. Corinne Jouys Barbelin, *L'incidence de l'objet documentaire sur l'identité professionnelle. Le cas des agents des grands musées nationaux chargés de la documentation scientifique des collections*, mémoire présenté en vue d'obtenir le DESS en sciences de l'information et de la documentation spécialisée, Institut national des techniques de la documentation, 2006 : https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000405v1 (page consultée le 10/02/2026).

l'échange, favoriser une solidarité et une émulation autour de projets communs. Ces communautés ont adopté des modes de collaboration fondés sur l'apprentissage collectif et les bonnes pratiques.

C'est ainsi que le Musée d'archéologie nationale (MAN), puis le Musée national de Préhistoire et plusieurs services régionaux d'archéologie ont rejoint le réseau Frantiq³. Il s'agit alors d'enrichir un catalogue collectif, pour bénéficier non seulement d'un outil de catalogage et de diffusion, mais également de coopérer à un domaine partagé, en l'occurrence les sources en archéologie. L'extension du réseau à l'ensemble des acteurs de l'archéologie, le professionnalisme de ses membres, leur réactivité et leurs propositions de service (formations, groupes de travail, vade-mecum) les ont conduits à s'impliquer toujours davantage. Aujourd'hui bibliothécaires, documentalistes et archivistes coaniment plusieurs ateliers tant sur l'évolution des normes bibliographiques, sur le thésaurus PACTOLS⁴, que sur la gestion des archives.

Un autre exemple, tout aussi concluant, est celui du réseau Archives en musées⁵. Il est né en 2013, lancé par la Mission des archives du ministère de la Culture à partir d'un groupe de travail formé par les correspondants archives de quinze musées nationaux. Ce réseau professionnel rassemble les agents des musées devant gérer ou utiliser des archives dans le cadre de leurs fonctions. Il a pour objectif d'ouvrir un espace d'échanges sur les thématiques métier afin de favoriser une harmonisation des pratiques et un accès aux actualités du monde des archives. Ses ateliers, ses productions et ses rencontres ont lancé une dynamique qui ne cesse de croître.

Les approches adoptées par ces réseaux professionnels mettent l'accent avant tout sur le statut des documents – archives ou publications – et les compétences métier attachées à ces statuts. Les règles propres à chacun pour la gestion, le traitement, la description et la diffusion assurent ainsi une connaissance des supports et une interopérabilité pour le partage des données. Une indexation partagée sert le croisement des sources afin d'offrir une fiabilité de l'information ainsi qu'une circulation des savoirs. À cela s'ajoute l'ambition d'une maîtrise des règles juridiques devenue une obligation pour les professionnels de l'I-D, qui sont confrontés quotidiennement à des difficultés liées à la nature des droits sur les documents.

Ce mode opératoire qui repose sur le statut des sources est celui qu'ont adopté plusieurs établissements culturels dans leur gestion documentaire. Nous l'observons, entre autres, au Château de Fontainebleau, au Musée du quai Branly ou au Musée d'archéologie nationale.

De « supports à la recherche » à « acteurs de la recherche »

Leurs fonds et collections plus visibles, assurés de leurs compétences grâce aux réseaux, ces professionnels ont acquis la conviction de leur rôle dans la construction et la consolidation des savoirs. Leur métier a évolué de la simple mise à disposition d'informations vers la conception de liens et d'interactions entre besoin et propriétés de l'information. Ce mouvement, encore récent, joue la carte de la médiation documentaire telle que définie par Bernadette Saou-Dufrène et Nadia Ihadjadene⁶ : dans une démarche servicielle, il anticipe les usages et fidélise les usagers, qu'ils soient internes à l'établissement ou extérieurs.

L'expérience du MAN donne à réfléchir. De manière classique, son Service des Ressources documentaires (SRD) produit, collecte, gère et valorise des informations en réponse aux besoins des autres services et des usagers extérieurs ; il constitue les dossiers d'œuvres, développe les bases de données, est étroitement associé au recensement décennal et à la question des provenances. Cependant, dès 2015, alors qu'il se structure, le SRD s'implique dans les programmes de recherche du MAN en faisant prévaloir ses compétences métiers sur les sources de la recherche, profitant ainsi du regain d'intérêt des chercheurs pour les sources premières que sont les archives. Le SRD prend la direction du programme « Commission de topographie des Gaules » (CTG), et collabore au « Corpus numérique pour l'histoire du château et des jardins de Saint-Germain-en-Laye », tous deux portés par le Laboratoire d'excellence (LabEx) Les passés dans le présent. C'est une formidable opportunité de désenclaver son action, d'écouter les demandes des chercheurs et de les formaliser en besoins, de faire connaître ses ressources. C'est également l'occasion d'impliquer les chercheurs dans l'identification des fonds et dans le dialogue de ceux-ci avec ceux conservés dans d'autres institutions. Deux recueils des sources sont ainsi construits et accessibles sur la base des archives en ligne du musée⁷. Le programme sur la CTG a également conduit à la création d'un site Internet dans la collection « Grands sites archéologiques » destiné à un public plus large et à une exposition en 2020. D'autres projets de recherche ont suivi, comme la participation au Projet collectif de recherches (PCR) « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud » en 2018, qui a permis d'identifier la collection du docteur Ollivier disparue durant la Seconde Guerre mondiale, « CARDO » en 2020, « Patrimoniocromie » en 2021. Les recherches menées dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Gabriel de Mortillet ont amené le SRD à participer au colloque international « Préhistoire et anthropologie entre science, philosophie, politique et internationalisme » en novembre 2021 et à monter une exposition à partir des archives et publications produites par ce grand personnage de la préhistoire.

3. La Fédération et ressources sur l'Antiquité (Frantiq) est née en 1984 de l'initiative d'archéologues spécialistes de l'Antiquité. Aujourd'hui, Frantiq rassemble une quarantaine de participants : unités mixtes du CNRS, des services du ministère de la Culture (musées, Services régionaux de l'archéologie), des collectivités territoriales et établissements publics français à l'étranger : www.frantiq.fr (site consulté le 9/03/2026).

4. PACTOLS tient son nom des intitulés des six micro-thésaurus qui composaient sa structure d'origine : Peuples et cultures, Anthroponymes, Chronologie, Toponymes, Œuvres, Lieux et Sujets.

5. Corinne Jouys-Barbelin, « Archives en musées. Une alchimie interculturelle pour la sauvegarde de la mémoire des musées », *Culture et recherche*, n°128, « L'interculturel en actes », printemps-été 2013, p. 37-38.

6. Bernadette Saou-Dufrène et Nadia Ihadjadene, « La médiation documentaire dans les institutions patrimoniales : une approche par la notion de service », *Culture & musées*, n° 21, 2013, p. 111-130.

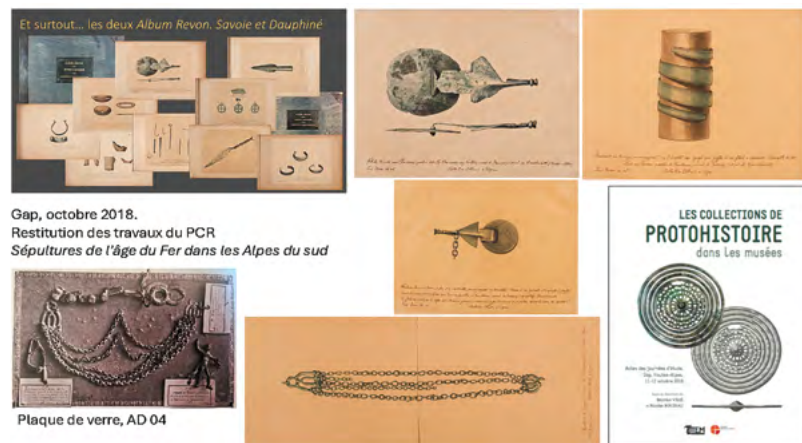
7. Commission de topographie des Gaules : <https://archives.musee-archeologienationale.fr/index.php/commission-de-topographie-des-gaules-2> (page consultée le 9/03/2026) ; Corpus numérique pour l'histoire du château et des jardins de Saint-Germain-en-Laye : <https://archives.musee-archeologienationale.fr/index.php/cliev> (page consultée le 9/03/2026).

Plaquette de présentation du site consacré à la Commission de topographie des Gaules réalisé à la suite du programme de recherche, 2017.



Exposition temporaire « D'Alésia à Rome, l'aventure archéologique de Napoléon III ». Salle consacrée aux photographies produites lors des travaux de la Commission de topographie des Gaules, 2020.

Archives du MAN mobilisées dans le cadre du PCR « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud » ayant contribué à l'identification de la collection Ollivier acquise par le musée de Barcelonnette, croisement des sources avec les Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 2018.



Plaque de verre, AD 04



Exposition temporaire « Le Préhistorique. Classer, dater, exposer au XIXe siècle » conçue dans le cadre des commémorations de la naissance de Gabriel de Mortillet en 2021.

L'accueil d'étudiants venus de plusieurs universités et écoles d'enseignement supérieur pour une présentation des fonds et collections ainsi qu'une formation pratique à l'archivistique et aux enjeux de la valorisation des archives ont contribué à placer les Ressources documentaires du MAN au cœur de la recherche.

Enfin, la signature de conventions avec le CNRS, l'Institut de paléontologie humaine, l'Académie de France à Rome-Villa Médicis, dans le cadre de partenariats scientifiques, a permis l'échange de savoir-faire, le partage d'outils et de connaissances scientifiques.

Le service a ainsi acquis une reconnaissance professionnelle et une autonomie scientifique qui s'intègre dans la politique générale définie par l'établissement. Il a conforté son identité par une charte documentaire visant à faire état de sa politique documentaire, de ses fonds et collections, de ses missions et de son organisation⁸.

Cette évocation peut paraître idyllique. Pour autant, la situation reste fragile. Sa collaboration active à la recherche s'est faite dans le cadre de programmes nécessitant la participation d'établissements patrimoniaux pour l'obtention de crédits,

le chef du SRD est conservateur du patrimoine, corps qui bénéficie d'une écoute plus attentive, enfin, l'équipe comprend actuellement sept professionnels de l'I-D, ce qui est rare dans le secteur culturel. Mais demain, si cet équilibre disparaît, nouvel effacement ?

Quelle que soit l'entité documentaire, les contraintes budgétaires, les suppressions de postes, le gel des concours de recrutement et la menace de l'intelligence artificielle générative risquent d'infliger de nouveaux coups sévères et de freiner cette dynamique si difficilement acquise, pour un retour dans l'ombre. ■

« Le service a ainsi acquis une reconnaissance professionnelle et une autonomie scientifique qui s'intègre dans la politique générale définie par l'établissement. »

8. https://musee-archeologienationale.fr/sites/ archeonat/files/documents/ SRD_charte_20231212_FS_VF.pdf (page consultée le 12/02/2026).

Être responsable de la recherche dans les écoles d'architecture et de paysage aujourd'hui

Si les vingt et une écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage (ENSAP) ont des missions équivalentes, leur organisation n'est pas, néanmoins, identique. De plus en plus d'équipes d'ENSAP comprennent un professionnel ou une professionnelle en charge de la recherche portant le titre de « directeur » ou bien de « responsable administratif de la recherche », celui-ci parfois complété de la mention « partenariats ». Nous présenterons ici une tentative de portrait.

LAËTITIA BOUVIER

Responsable du développement,
de la recherche et des partenariats,
École nationale supérieure d'architecture
(ENSA) de Bretagne

en complicité avec

JULIE AMBAL

Directrice de la recherche,
École nationale supérieure d'architecture
(ENSA) de Nancy



Frise collective réalisée lors du workshop du colloque « Les architectes au défi de la précarité », organisé par le laboratoire Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes (GRIEF) et l'ENSA de Bretagne les 5 et 6 décembre 2023.

© Emmanuel Groussard/ENSAB

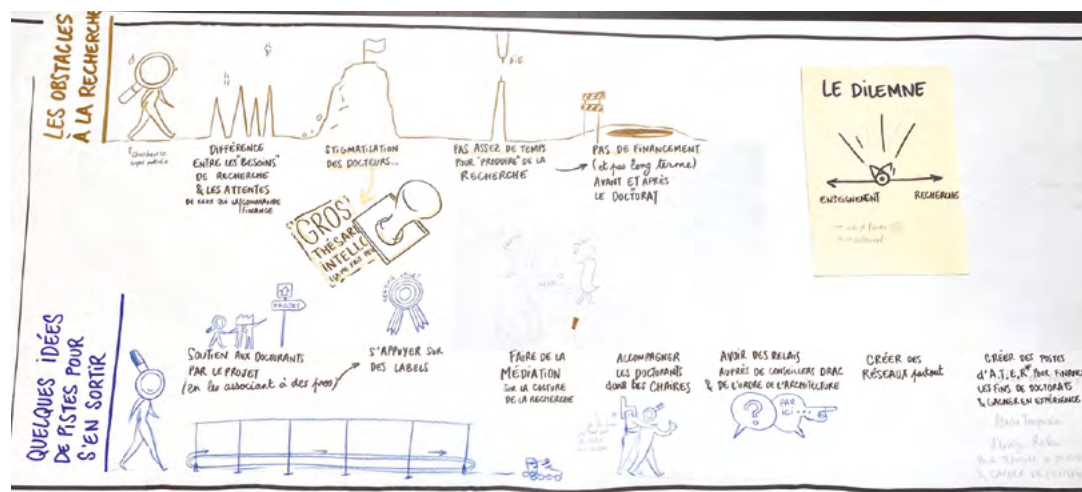
Leur place dans l'équipe

Dans certaines écoles, le « responsable de la recherche » est membre de l'équipe administrative de l'établissement. Parfois, il occupe également une partie de ses missions au sein d'un laboratoire de recherche, et de fait n'apparaît pas dans l'organigramme du laboratoire. En effet, les profils de poste de ces professionnels dévolus à la recherche sont sans nul doute à l'image de l'évolution de la place de la recherche et de son articulation avec la pédagogie au sein des établissements. Autrement dit, une recherche plus ou moins située au cœur de la stratégie d'établissement, voire très recentrée sur un fonctionnement entre chercheurs.

Pas de profil type mais un rôle commun d'appui à la recherche

Les profils des « responsables recherche » sont très variés : chercheurs et chercheuses, cadres administratifs, cadres des métiers de la culture, de la valorisation, de la communication. Certains responsables de la recherche ont eu des expériences à l'université, d'autres ont évolué dans l'environnement des ENSAP ou des services et établissements du ministère de la Culture. Il est évident qu'il n'y a pas de profil type, mais un ensemble de compétences et de savoir-être mis au bénéfice de nos missions : écoute, conseil, accompagnement, mise en œuvre, valorisation.

Bien que les périmètres de leurs missions soient variables, nous pouvons lister leurs rôles essentiels : encadrement administratif de la formation



Frise réalisée par la facilitatrice graphique lors des Rencontres nationales de la recherche architecturale, urbaine et paysagère des ENSAP les 23 et 24 mai 2024 à l'ENSA Nancy.

© Barbara Bellier/ENSA Nancy

doctorale, participation à la définition et à la mise en œuvre de la « stratégie recherche » de l'ENSAP, interlocuteurs de la direction au sein de la Commission recherche¹, interlocuteurs du ou des laboratoires de recherche, représentants ou référents à l'échelle du site universitaire, du réseau des ENSAP et du ministère de la Culture, des réseaux de la recherche et sa valorisation en architecture et paysage. Ces missions leur confèrent un rôle d'appui thématique, transversal et multitâche.

Nos missions principales

Le portrait-robot d'un « responsable de la recherche » peut être précisé en se concentrant sur quelques missions : suivi du doctorat, soutien au développement de projets scientifiques, relations partenariales et actions de valorisation des travaux.

• Doctorat : écoute et conseil

La formation doctorale est désormais proposée dans les ENSAP comme une poursuite d'étude, après l'obtention du diplôme d'État en architecture. Là encore, on constate des différences de portage et d'organisation. Néanmoins, l'accompagnement des doctorants, possiblement dans toutes les étapes de leur parcours (du premier contact aux réflexions sur le financement, aux échanges avec l'école doctorale², au dénouement de la soutenance de la thèse) nous est commun. Peut-être l'évolution même du doctorat (arrêté du 25 mai 2016³) et l'inscription au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) (arrêté du 22 février 2019⁴) nous conduisent-elles à apporter un regard qui complète celui des directeurs scientifiques de la thèse ? C'est réellement avec modestie, mais beaucoup de mobilisation que les responsables recherche sont des interlocuteurs des doctorants et de leurs directeurs.

• Soutien aux projets scientifiques : accompagnement et mise en œuvre

Par ailleurs, le « responsable recherche » porte une attention aux débats et aux travaux des chercheurs et chercheuses en architecture et paysage. Son travail de veille tente de les orienter vers les

projets correspondants à leurs intérêts, sujets, thèmes, méthodes, réseaux, etc.

Positionné à la frange du travail scientifique et de l'administratif, il a souvent une approche distanciée pour promulguer des conseils ou inciter la mise en relations d'acteurs de la recherche, au sein de l'ENSAP ou au sein du réseau des partenaires. Il joue également un rôle de conseil, parfois d'alerte, dans les instances internes à l'ENSAP dont les choix orientent la stratégie recherche de l'établissement.

• Diffusion des travaux de recherche : valorisation

Enfin, le « responsable recherche » accompagne les chercheurs pour la valorisation de leurs travaux. Journées d'études, colloques, publications sont autant de projets scientifiques qu'il faut aider à organiser, à concevoir et à rendre visibles.

Perspectives ? Une identité à construire/ confirmer au sein des ENSAP

Les « responsables recherche » sont des interlocuteurs essentiels des directions d'établissement et des directions de laboratoire. Ils sont des appuis éclairés pour le développement d'une politique de recherche en architecture.

L'existence de ce poste dans toutes les ENSAP permettrait de conforter nationalement la recherche en architecture et paysage. En effet, cela révélerait indéniablement une grande diversité des projets et produits de la recherche dont la valorisation et la dissémination seraient à la hauteur des enjeux de la « Stratégie nationale pour l'architecture 2025-2029 »⁵.

Face à ces enjeux de dynamique nationale de la recherche en architecture et paysage, et en réponse à un certain isolement des « responsables recherche », un réseau spontané s'est créé pour partager les questionnements et les bonnes pratiques. Particulièrement motivant et constructif, celui-ci se réunit désormais régulièrement pour avancer sur des dossiers d'actualité nécessitant la mise en œuvre de procédures et pour partager des expériences.

1. « La commission de la recherche est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats » (décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture).

2. La formation doctorale est organisée au sein des écoles doctorales sous la responsabilité des établissements accrédités, le travail de recherche confié au doctorant étant réalisé, pour tout ou partie, dans une unité de recherche de l'ENSAP, rattachée à l'école doctorale dans laquelle il est inscrit.

3. Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032587086> (page consultée le 16/03/2026).

4. Arrêté du 22 février 2019 définissant les compétences des diplômés du doctorat et inscrivant le doctorat au Répertoire national de la certification professionnelle :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00003200990/> (page consultée le 16/03/2026).

5. Stratégie nationale pour l'architecture 2025-2029, ministère de la Culture, 2025 : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/architecture/architecture-et-cadre-de-vie/architecture-du-xxe-siecle/strategie-nationale-pour-l-architecture-2025-2029> (page consultée le 16/03/2026).



Deuxième journée de la recherche de l'ENSA Bretagne, 27 mai 2025.



Workshop du colloque « Les architectes au défi de la précarité », organisé par le laboratoire GRIEF et l'ENSAB les 5 et 6 décembre 2023.

« Enfin, les nouvelles modalités de travail, notamment liées à la transition numérique, sont, comme dans d'autres métiers, à prendre en compte dans nos pratiques. »

En outre, parce que la rencontre est importante, notre réseau a particulièrement salué l'organisation des « Rencontres nationales de la recherche architecturale, urbaine et paysagère des ENSA(P)⁶ ».

Les « responsables de la recherche » y ont été conduits à intervenir, au côté de chercheurs, chercheuses et autres acteurs de la recherche en architecture et paysage. Ces temps d'échanges ont été des encouragements certains révélant la prise en compte de notre expérience et de notre rôle de référents.

Enfin, les nouvelles modalités de travail, notamment liées à la transition numérique, sont, comme dans d'autres métiers, à prendre en compte dans nos pratiques. Sans peur et sans crédulité, nos méthodes et nos raisonnements devraient conserver une place pertinente au sein de notre écosystème des ENSAP.

Écoute, conseil, accompagnement, mise en œuvre, valorisation ! ■

6. Rayonnement scientifique et culturel de la recherche architecturale : Quels partenariats et dynamiques de recherche ?, Nancy, 22 et 23 mai 2024 : <https://www.nancy.archi.fr/fr/rencontres-nationales-de-la-recherche-architecturale-urbaine-et-paysagere.html> (page consultée le 16/03/2026).

Médiation et intermédiation au service de la participation à la recherche

Les dispositifs de vulgarisation et de publicisation des sciences s'inscrivent depuis leurs origines aux côtés de la recherche. Dès le siècle des Lumières, la production du savoir s'accompagne d'une ambition démocratique de diffusion et d'appropriation des sciences dont l'un des héritages – outre l'Encyclopédie – sera l'ouverture d'institutions culturelles et scientifiques emblématiques telles que le Muséum national d'histoire naturelle ou le Conservatoire national des arts et métiers.

FRANÇOIS MILLET

Directeur de la programmation culturelle et scientifique, Le Dôme, Caen

STÉPHANIE BOST

Coordinatrice de l'association Pour une alliance sciences-sociétés (ALLISS)

Le ^{xix}^e siècle continue quant à lui d'être considéré comme un âge d'or de ce que l'on appelle encore de nos jours la vulgarisation scientifique. L'apparition de nombreux ouvrages, publications et journaux à caractère scientifique construisent un style littéraire et accompagnent même la naissance d'un genre littéraire avec les premiers récits de science-fiction.

Les formes contemporaines de ce que l'on nomme aujourd'hui la Culture scientifique et technique (CST) sont les héritières de ce processus. Elles se déploient depuis le ^{xx}^e siècle et le début du ^{xxi}^e avec la création de centres de culture scientifique et technique et de musées de sciences dans toutes les régions de France, dont les modèles de médiation s'inspirent tout autant du Palais de la découverte que de la Cité des sciences et de l'industrie. Ces acteurs de la médiation culturelle scientifique accompagnent la recherche en favorisant l'appropriation de ses enjeux et de ses controverses par le plus grand nombre, tout en soutenant la promotion et le renouvellement des filières scientifiques dans un esprit de diversité et d'égalité des chances. La majorité d'entre eux, qu'il s'agisse d'espaces culturels privés ou publics, d'associations, d'universités ou d'instituts de recherche, se retrouve aujourd'hui au sein de l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle (Amcsti).



© Relais d'sciences

Chercheurs, médiateurs et publics sur un stand lors de la « Fête de la science », 2026.

En interaction et en inspiration constante avec cette institutionnalisation, un autre volet de la CST s'inscrit dans le prolongement des mouvements de l'éducation populaire. Ce courant vise à dépasser la simple transmission des connaissances scientifiques pour instituer une relation réciproque entre la recherche et la société. L'acte de médiation culturelle scientifique y est conçu comme la construction de temps, de lieux et de situations favorisant non seulement l'appropriation des savoirs à des fins d'émancipation individuelle et collective, mais aussi la participation citoyenne à leur orientation et à leur production. Ce faisant, il reconfigure en profondeur le rapport entre science et société, substituant à la posture du spectateur celle de l'acteur.

Cette conception participative de la médiation scientifique s'est progressivement renforcée dans les discours officiels au cours des vingt dernières années. Les démarches de *Living Labs*¹, de *Fab Labs*², de Boutiques des sciences ou encore de sciences citoyennes, encore qualifiées de pratiques émergentes il y a une dizaine d'années, sont aujourd'hui reconnues comme un volet à part entière du paysage de la médiation en CST. Cette évolution se manifeste aussi bien dans la publication d'ouvrages récents³ que dans l'organisation de parcours dédiés lors de congrès nationaux (comme celui de l'Amcsti) ou de manifestations grand public telles que le TURFU Festival.

Cette reconnaissance s'est également étendue et renforcée dans le champ de la recherche. Tout d'abord avec le rapport Houllier⁴ de 2016, qui a proposé une première synthèse de ce que l'on regroupe désormais sous l'appellation de Sciences et recherches participatives (SRP). Elle s'est poursuivie avec la politique et les vagues successives de labellisation « Sciences avec et pour la société » (SAPS) lancées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à partir de 2021. Associés à cette politique, les réguliers

appels à projets SAPS de l'Agence nationale de la recherche (ANR) renforcent la participation de la société civile dans la production de connaissances scientifiques et consolident les démarches de SRP au sein des institutions.

Cette reconnaissance s'accompagne également de nouvelles terminologies. La dénomination de la fonction de tiers-veillance semble ainsi s'imposer comme un maillon essentiel du bon déroulement des programmes de SRP. C'est également le cas pour le terme d'intermédiation, qui se substitue progressivement à celui de médiation, traduisant ainsi le souhait de se démarquer de pratiques encore trop souvent assimilées aux activités pédagogiques, de vulgarisation ou de transmission verticale des savoirs.

On voit ainsi que, des activités de vulgarisation aux démarches de sciences et de recherches participatives, c'est tout un *continuum* de participation et de collaboration qui se déploie, rendu possible par les acteurs de la médiation et de l'intermédiation. Depuis les spectateurs qui modifient les représentations et les conceptions des scientifiques qui vont s'adresser à eux (on parle alors de catalyse profane), jusqu'aux dispositifs de cogouvernance de la recherche avec des citoyennes et des citoyens, un large spectre de postures et de situations s'active. Cette diversité n'existe que grâce à la présence de personnes et de lieux dédiés, dont la fonction et la légitimité sont de plus en plus reconnues. C'est notamment le cas du Dôme à Caen, qui fait figure de proue dans cette ouverture de la culture scientifique vers la participation à la recherche.

Ouvert en 2015 par l'association Relais d'sciences, Le Dôme est un espace culturel scientifique organisé en tiers-lieu. En plus de sa quinzaine de salariés, il dispose d'une résidence de projets réunissant des équipes de recherche, des chambres consulaires, des entreprises, des associations

1. Le *Living Lab*, ou laboratoire vivant, est une méthode où citoyens, habitants, usagers sont considérés comme des acteurs clés des processus de recherche et d'innovation. Cette expression anglaise désigne, y compris dans la littérature et la pratique francophone, la notion de laboratoires vivants.

2. Un *Fab Lab* ou *Fablab* (contraction de l'anglais *Fabrication Laboratory*) est un « laboratoire de fabrication », un tiers-lieu. Lancés par Neil Gershenfeld, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), les *Fab Labs* sont des lieux ouverts à tous et destinés à l'apprentissage et l'expérimentation. En mettant, notamment, à disposition des machines de fabrication numérique, ils permettent à leurs utilisateurs de s'approprier des outils et des technologies, de développer leurs projets, de partager des compétences, de faire ensemble, de coconcevoir, d'établir des échanges larges et la mise en place d'un savoir partagé et ouvert.

3. C'est le cas de l'ouvrage : Laure Turcati et Alexandra Villarroel Parada (dir.), *Faire science ensemble. Retours d'expériences de sciences & recherches participatives*, t. 52, Muséum national d'histoire naturelle, Sorbonne Université Presses, 2025.

4. François Houllier et Jean-Baptiste Merilh-Goudard, *Les sciences participatives en France. État des lieux, bonnes pratiques et recommandations*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2016 : <https://hal.inrae.fr/hal-02801940> (page consultée le 20/03/2026).

Le Dôme, situé aux portes de la presqu'île de Caen.



© Relais d'sciences

d'éducation populaire et d'insertion professionnelle, des artistes... Il dispose également d'un atelier de type *Fab Lab* ouvert au public. Il déploie une médiation culturelle dérivée de ses premières expériences en matière de *Living Lab*, permettant la participation des publics à des projets de SRP.

À première vue, Le Dôme peut apparaître comme une structure singulière. En réalité, il incarne une convergence d'aspirations largement partagées dans le mouvement des tiers-lieux : une attention aux enjeux de transition (écologique, sociale, démocratique) et une approche de la production et du « faire », pensés comme leviers d'émancipation. Cette orientation ne rompt pas avec les savoir-faire traditionnels de la médiation culturelle et scientifique. Elle propose davantage de les faire évoluer, renoue avec le courant de l'agir culturel et fait le pont avec celui des droits culturels.

Cette expérience singulière du Dôme a fait l'objet d'une thèse⁵ qui explore ce croisement entre la médiation scientifique issue de l'éducation, l'intermédiation des sciences et des recherches participatives et l'organisation en tiers-lieu pour définir le concept d'innovation populaire.

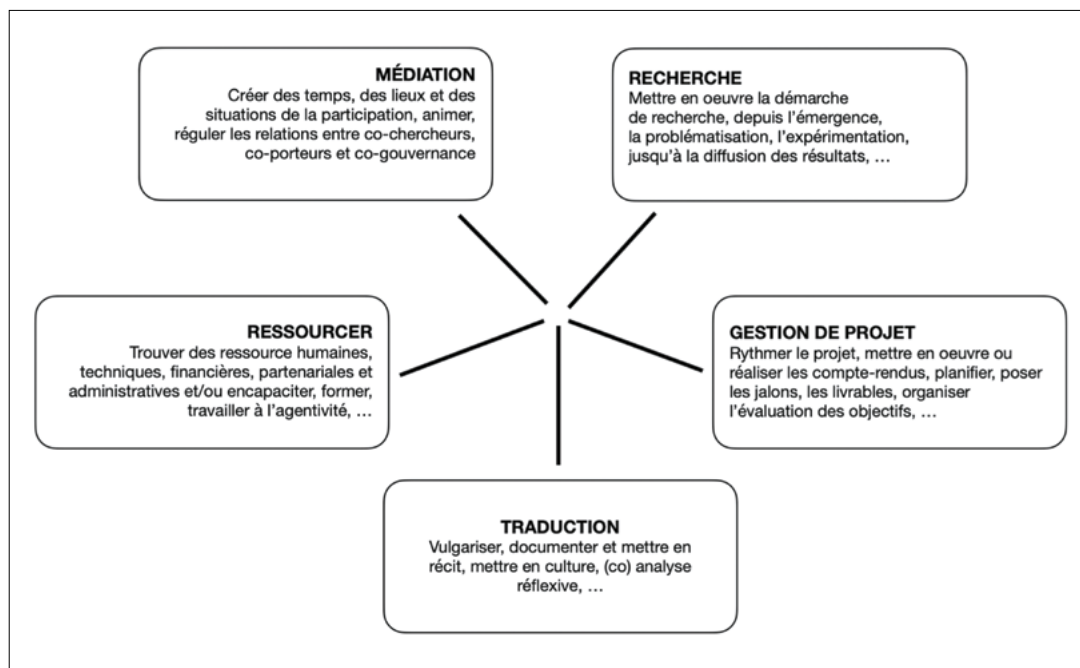
Les compétences nécessaires à la mise en œuvre et à l'accompagnement de ces démarches d'innovations populaires y sont notamment évoquées et s'appuient sur plusieurs recherches et projets autour de la formation. Le premier est la création, avec l'Université de Caen Normandie, d'un master « Médiation science et société - recherche et innovation participatives », visant à former des professionnels capables d'agir à l'interface entre médiation culturelle et recherche. Le second est le programme ANR « ÉQUIPer les ACteurs - pour plus d'impacts dans les Transitions » (Equipact)⁶

- initié par l'association Pour une alliance sciences-sociétés (ALLISS) et dont l'une des composantes était consacrée aux caractéristiques et compétences de formations aux SRP en France.

Ce volet formation – piloté par le Réseau des Centres de recherche, d'étude, de formation à l'animation et au développement (Crefad), la Maison des sciences et des humanités (MSH) SUD de Montpellier et Le Dôme – a recensé et analysé plus de soixante formations et a réalisé une douzaine d'entretiens afin de définir de nouvelles offres pertinentes et d'identifier les métiers pour lesquels les parcours de formation pourraient être ajustés.

Cinq grands champs de compétences et de fonctions interdépendantes d'un projet de SRP ont ainsi été formalisés : celles liées aux méthodes de recherche et au déploiement d'une démarche scientifique ; celles relevant des techniques de gestion de projets ; celles associées à la médiation et à l'intermédiation, qui créent et régulent les coopérations entre des parties prenantes et s'assurent de la prise en compte des enjeux épistémiques propres aux SRP ; celles relevant de la traduction et de la mise en récit ; enfin, les compétences et les postures de ressource qui permettent d'identifier et de mobiliser les moyens humains, techniques et financiers nécessaires⁷.

Enrichie de ces compétences et de ces approches, la médiation culturelle et scientifique élargit le spectre des services et des valeurs qu'elle apporte à la recherche scientifique. Ce faisant, elle renforce également la fonction démocratique de la recherche en favorisant des processus plus inclusifs, transparents et coconstruits. ■



Champs de compétences pour l'accompagnement de programmes de recherche et sciences participatives, d'après Catherine Duray, Estelle Fourat, Xavier Lucien, François Millet, *Rapport Final ANR Equipact 23-SSRP-0017, la composante formation du projet Equipact. Former aux SRP, une nécessité*, Equipact, 2025, 13 p. (hal05306332).



© Stéphanie Bost/ALLISS

Tablées acteurs/chercheurs dans des espaces ouverts, assemblée générale ALLISS, 2025.

RECONNAÎTRE LES ESPACES DE COPRODUCTION DES CONNAISSANCES : UN OUTIL POUR FAVORISER L'ÉMERGENCE DE TERRITOIRES APPRENANTS ?

Comme évoqué plus haut, le renouveau des Boutiques des sciences⁸, l'émergence des *Living Labs* au service des innovations territoriales⁹ et la mise en place d'une politique publique dédiée aux tiers-lieux de recherche¹⁰ permettent de mettre en avant d'autres manières de penser le rapport à la production de connaissances. Ces productions peinent cependant à être reconnues au même titre que celles produites dans les centres de savoirs universitaires, alors même que la hiérarchisation des universités n'a de cesse depuis les années

2000, balançant entre classements internationaux et théories du *New Public Management*. Chacun de ces dispositifs de coproduction ouvre le champ à des débats épistémologiques spécifiques qu'il convient à chaque réseau de résoudre. Cependant, cette démarche incrémentale concourt à ouvrir les « lieux de savoir¹¹ », laissant entrevoir la possibilité de faire vivre des espaces dédiés aux savoirs d'usage, construits et territoriaux. Symbole de ce travail de rapprochement entre monde académique et tiers-secteur de la recherche,

entre savoirs et expertise d'usage, l'association Pour une alliance sciences-sociétés (ALLISS¹²) anime une dizaine de groupes de travail dédiés à faire vivre ces intermédiations. En proposant un groupe dédié aux « espaces intermédiaires », nous facilitons les croisements entre ces espaces parfois juxtaposés sur les mêmes objets, voire les mêmes micro-territoires. Ces dynamiques interdisciplinaires contribuent à faire dialoguer recherches et sociétés et ce, dans une démarche complémentaire à celle menée par l'Amcsti. ■

8. Glen Millot, « Boutiques des sciences. La recherche à la rencontre de la demande sociale », *Revue Projet*, 2019/6 n° 373, p. 94 : <https://doi.org/10.3917/pro.373.0097> (page consultée le 20/03/2026).

9. Arnaud Scaillerez, Steve Joncoux et David Guimont, « Les *Living Labs* : une approche facilitant les innovations sociales, le développement des territoires et des communautés », *Revue Interventions économiques*, n°68, 29 novembre 2022 : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.19682> (page consultée le 20/03/2026).

10. Lucile Ottolini et Évelyne Lhoste, « Tiers-lieux dans la recherche : une analyse généalogique et scientométrique », *Cahiers de recherche de l'observatoire de France Tiers-lieux*, n°1, 2025, p. 351-370.

11. Christian Jacob (dir.), *Lieux de savoir 1. Espaces et communautés*, Albin Michel, 2007 ; *Lieux de savoir 2. Les Mains de l'intellect*, Albin Michel, 2011.

12. <https://www.alliss.org/> (page consultée le 20/03/2026).